

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services. People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ Fcfa = 185.500

OpenOffice.org
+ Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3233 du vendredi 12 octobre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Contentieux électoral



La Cour constitutionnelle a démarré l'examen des requêtes

Auguste Iloki (P.3)

Rencontre continentale des communautés ecclésiales de base à Nairobi (Kenya)

Faire des communautés ecclésiales de base la force vitale de l'Eglise africaine

(P.8)

Point de vue

Prise en charge des problèmes de santé: après le V.i.h, pourquoi pas le cancer et le diabète?

(P.7)

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Basile Ikouebé a fait le point de sa participation à l'assemblée générale des Nations unies

(P.3)



Violence dans les stades congolais

Pour Léon-Alfred Opimbat, assez et ça suffit!

(P.16)

Grogne à la société X-Oil

Les travailleurs exigent la démission du directeur général, Pierre Sampah

(P.5)

Jean-Pierre Makouta-Mboukou:



L'écrivain et chercheur congolais est décédé à Paris

(P.13)

Michel Proust Toko, président de l'Association prenons les commandes

«Revenons à l'éducation, en revalorisant nos chers enseignants»

(P.3)



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un cabinet d'architecture qualifié.

Ce cabinet d'architecture aura pour mission de concevoir et de designer le futur Learning Center de MTN Congo Pointe-Noire, y compris les dessins, le budget, les plans d'exécution et les spécifications techniques du projet suivant le modèle de livraison clefs en mains (*turnkey*).

Le bureau d'architecte choisira, en outre, l'entrepreneur principal et sera en charge de la supervision de tous les travaux de construction.

Le budget global du projet, tous frais compris, est de 45 000 000 F CFA.

Les termes de référence de l'appel d'offres peuvent être retirés au siège social de MTN Congo, 36, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les prestataires intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo à Brazzaville ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire au plus tard le **lundi 15 Octobre 2012 à 17H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent obligatoirement porter la mention suivante:

«RFP N° CB/O/RFP477/12 pour la sélection d'un Cabinet d'architecture» MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 27 Septembre 2012

Pour MTN Congo,

LE DEPARTEMENT PROCUREMENT & FACILITIES

Contentieux électoral

La Cour constitutionnelle a démarré l'examen des requêtes

La Cour constitutionnelle a démarré l'examen des requêtes relatives au contentieux électoral lié aux élections législatives du 15 juillet et 5 août 2012. Les audiences se déroulent au siège de la Cour constitutionnelle, à Brazzaville, sous la direction d'Auguste Iloki, président de la cour constitutionnelle. Pour la première fois depuis la mise en place de cette institution, les audiences se déroulent de manière contradictoire, avec les interventions des avocats. Au total, 70 affaires sont programmées et doivent être traitées dans cinq jours.

Les audiences relatives aux recours introduits auprès de la Cour constitutionnelle, à la suite des dernières élections législatives, ont démarré, mercredi 10 octobre 2012, au siège de cette institution, à Brazzaville, sous la direction de son président, Auguste Iloki.

Les décisions de la Cour constitutionnelle sont attendues le 17 octobre prochain. La première audience a concerné dix affaires; une audience consacrée, essentiellement, à la plaidoirie des avocats.

L'assistance était nombreuse, et on a noté la présence des parlementaires et de quelques responsables des partis politiques. Compte tenu de l'impératif du temps et du volume du dossier à traiter, chaque avocat n'a droit qu'à quinze minutes d'intervention.

La particularité de cette audience, c'est que cinq plaignants, tous de Kéllé, dans le département de la Cuvette-Ouest, ont porté plainte contre Thierry Hobié, qui avait gagné l'élection dans cette circonscription. Un autre fait à signaler: Daniel Nkouka, un plaignant, et Jean Didace Moussodia, le député élu, se sont présentés à l'audience sans avocats. Ils étaient passés à la barre où chacun a été entendu par la cour. Mais, l'avocat de Thierry

Hobié, maître Ludovic Désiré Essou, qui ne pouvait pas intervenir cinq fois, a donc préféré regrouper ces cinq affaires en une seule affaire, puisque ce sont les mêmes faits, qui sont reprochés à son client.

Maître Thomas Djolani, défendant la cause de la coalition de ceux ayant porté plainte contre Thierry Hobié et Maître Ludovic Désiré Essou, défendant les intérêts de ce dernier, ont électrisé la salle, par leurs interventions remarquables. Il y avait, également, maîtres Emmanuel Oko et Guy Remy Makosso, qui ont su tenir l'assistance en haleine pendant quelques temps. En tout cas, avec ces audiences, la démocratie a pris une autre dimension dans notre pays. Rien ne semble plus tabou, en ce qui concerne les élections. C'est autant dire que l'organisation des élections doit être rigoureuse, pour que les résultats soient acceptés par tous. Sur 136 circonscriptions électorales où les élections législatives ont eu lieu, 70 circonscriptions ont vu leurs résultats déboucher sur le contentieux électoral. Les résultats sont, donc, contestés dans une circonscription sur deux. Un niveau qui montre que les problèmes électoraux sont encore d'un niveau important dans notre pays. Reste, maintenant, à savoir si



Auguste Iloki (au milieu).



L'intervention de Me Philippe Esseau lors des audiences.

la cour constitutionnelle ira jusqu'au bout de sa logique. Auquel cas il faudra s'attendre à des annulations et à la reprise du vote dans certaines circonscriptions. Ce qui ne s'est pas encore produit au Congo, ces dix dernières années. Ces audiences publiques ont connu un engouement, mais

leurs résultats sont très attendus par la population qui pense que la cour constitutionnelle doit se démarquer, pour que rien ne soit plus comme avant, ce pour le bien de notre jeune démocratie.

Pascal Azad DOKO

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Basile Ikouebé a fait le point de sa participation à l'assemblée générale des Nations unies

Dans une conférence de presse donnée à son cabinet, lundi 8 octobre dernier, Basile Ikouebé, ministre des affaires étrangères et de la coopération, a rendu compte de sa participation, à New York (Etats-Unis d'Amérique), à la 67^{ème} session de l'assemblée générale des Nations unies, qui se déroule sur le thème: «Ajustement ou règlement des différends internationaux ou des situations par des moyens pacifiques». Le ministre Ikouebé a ainsi évoqué sa participation, le 27 septembre, à la réunion organisée à l'initiative du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, sur la crise en RDC et de la déclaration qu'il a fait, le 1^{er} octobre, à la session de l'assemblée générale.

Basile Ikouebé, qui a présenté un mot liminaire d'une demi-heure, a, tout d'abord, situé les journalistes sur le déroulement de la session de l'assemblée générale. Il a pris part au débat général auquel participent, souvent, les chefs d'Etat et de gouvernement, pour faire le point de la situation du monde et, surtout, évaluer la mise en œuvre des engagements pris par les Nations unies sur les questions internationales ou les crises qui frappent certains pays membres. La session de l'assemblée générale se poursuit, ensuite, par les travaux en commissions, jusqu'au mois de décembre, et se terminent par l'adoption des résolutions.

En marge du débat général, il y a des événements qui sont organisés à New York. C'est ainsi qu'il y a eu l'initiative du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, d'organiser une réunion sur la crise à l'Est de la République

Démocratique du Congo, et Basile Ikouebé a donné la position du Congo à cette occasion, position qui appuie celle de l'Union africaine sur l'envoi d'une force africaine neutre, avec le soutien logistique, matériel et financier de la communauté internationale, en coordination avec la Monusco (Mission des Nations unies au Congo) qui est, déjà, sur le terrain. Il a rappelé que le Congo-Brazzaville condamne les actions de violence qui ont cours à l'Est de la RDC, et demande aux Nations unies qu'un mandat soit donné à la force internationale à déployer dans la région Est de la RDC.

De même, pour le Nord-Mali, «le conflit nouveau qu'on nous a imposé», le Congo soutient l'implication de la C.e.d.e.a.o (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), et demande la mise en œuvre de ses décisions, avec l'appui de l'Union africaine et le soutien de la communauté internationale.



Basile Ikouebé.

nale, «pour empêcher la partition du Mali».

«L'effondrement de la démocratie au Mali, ce pays qui fut naguère un exemple de démocratie en Afrique, est un recul que mon pays a condamné, tout en appelant au retour à l'ordre constitutionnel. La grave crise provoquée par la partition de ce pays, suite à l'occupation de la partie Nord par des groupes terroristes ne peut occulter la menace qui pèse, désormais, sur la paix, la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région du Sahel, d'où l'urgence de la finalisation et de l'opérationnalisation de la stratégie globale sur le Sahel», a dit Basile Ikouebé, dans sa déclaration au débat général.

«On a beaucoup parlé, aussi, du printemps arabe», a indiqué le ministre des affaires étrangères. A ce

propos, la position du Congo, c'est d'éviter ce qui s'est passé en Libye, dans l'implication de la communauté internationale. Le Congo, en ce qui concerne la Syrie, est en faveur du dialogue impliquant toutes les parties en conflit, y compris le pouvoir en place.

Après avoir situé les journalistes sur divers points, notamment les crises dans certains pays du monde, comme la Syrie, Basile Ikouebé a répondu, pendant près d'une heure, aux préoccupations de la presse. Un confrère a voulu savoir l'état des relations entre le président français, François Hollande, et le président Sassou Nguesso, qui se regarderaient «en chiens de faïence», car, depuis son arrivée à la tête de l'Etat français, le successeur de Nicolas Sarkozy ne s'est pas encore entretenu avec son homologue congolais.

Selon Basile Ikouebé, les deux hommes se sont vus à Rio, lors du sommet sur le développement durable, au moment de la photo de famille, et le président français a promis d'inviter son homologue congolais à l'Elysée. Ensuite, les deux hommes vont se rencontrer à Kinshasa, lors du sommet de la francophonie, a précisé le ministre congolais des affaires étrangères, comme pour rassurer qu'il n'y a pas de nuage entre les deux pays, le Congo et la France.

Joachim MBANZA

Michel Proust Toko, président de l'Association prenons les commandes

«Revenons à l'éducation, en revalorisant nos chers enseignants»

C'est sous le thème: «Agissons pour les enseignants», que la communauté internationale a célébré, vendredi 5 octobre dernier, la journée mondiale des enseignants. A cet effet, Michel Proust Toko, co-fondateur de l'A.f.c (Association prenons les commandes), avec Serge Edgar Ngouakamabé, a mis à profit cette journée, pour relancer le combat pour la revalorisation de la fonction de l'enseignant au Congo. Il nous l'a dit.

*Monsieur le président, que vous a inspiré la journée mondiale des enseignants?

**En fait, je suis l'initiateur de cette journée, ici, au Congo. Certes qu'elle existe depuis 1994, mais au Congo, on n'a jamais parlé de cette journée. C'est comme si l'enseignement était le parent pauvre de tous les secteurs de la vie nationale. Alors qu'après la co-



Serge Edgar Ngouakamabé.

lisation, les premiers cadres que nous avons eus, dans ce pays, étaient les enseignants. Il n'y avait pas beaucoup de bureaucrates, ni même les métiers de mer dont on parle, aujourd'hui. C'est l'enseignant qui formait les élites de la nation. Malheureusement, aujourd'hui, on constate que plus personne ne fait attention à l'enseignant. Voilà pourquoi, nous avons lancé un S.o.s, pour que la journée mondiale des enseignants soit une journée de reconnaissance pour ces enseignants qui nous ont formés et qui continuent de nous former, au Congo. J'avais aussi lancé cette idée par rapport à ce que le chef de l'Etat avait dit, dans son discours sur l'état de la nation, qu'il a dédié l'année 2013 à l'éducation. Or, on ne peut pas

parler d'éducation, sans parler de ceux qui forment. Il était donc utile que nous nous arrêtions, quand même, sur cette journée du 5 octobre, qui n'avait jamais été célébrée dans notre pays, pour que nous rendions aux enseignants ce qu'on dit bibliquement: «A César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu».

*Comment entendez-vous revaloriser le métier d'enseignant qui, jadis, était le miroir de la société, mais qui est relégué, aujourd'hui, au second plan?

** Nous sommes confrontés à une crise morale dans la société, parce que l'éthique n'est plus valorisée. Notre société va en sens dessus-dessous, simplement parce qu'on n'enseigne plus de morale à l'école. Vous suivez les insanités qu'on nous déverse dans les chansons, mais qui sont acceptées. Si les gens avaient une bonne moralité, beaucoup de choses ne se produiraient pas, aujourd'hui. L'apprentissage de la démocratie n'aurait pas causé tant de souffrances à nos populations, parce qu'au départ, les bases avaient été un peu galvaudées.

Aujourd'hui, l'enseignant, qui forme les cadres dont le pays a besoin, est mis au second plan. Aucun enseignant ne vit dignement, hormis ceux qui sont partis dans les secteurs privés. D'autres ont muté dans les régies financières, parce qu'ils pensent que c'est là-bas où on a de l'argent assez facilement. Et quand ils partent, on ne trouve plus d'autres enseignants pour encadrer les jeunes qui viennent.

Nous sommes, excusez-moi pour le terme, à l'époque de l'argent roi. Tous ceux qui viennent, aujourd'hui, savent que même quand on n'a pas bien appris à l'école, on peut devenir riche. Du coup, l'enseignant est en train de perdre sa profession. Il est obligé de changer de filière, pour qu'il se satisfasse à lui-même. L'enseignant meurt incognito, parce que le pays manque de politique sociale, pour eux. Bref, il y a tout une panoplie de problèmes qui accablent l'enseignant, d'où la sollicitation de la tenue des Etats généraux de l'enseignement, pour trouver des solutions.

*Auriez-vous un appel à lancer à l'endroit des décideurs publics?

**Tout ne peut pas être fait par le gouvernement. Voilà pourquoi, je lance un appel à l'endroit de la société civile et aux O.n.gs, de prendre le relais, pour essayer d'être comme arbitre de tout ce qui se passe, car l'Etat providence n'existe plus.

*Et pour conclure?

** «Homme, sache faire des demi-tours», dit un adage africain. Quand on s'est trompé, il faut repartir au point de départ, pour prendre le bon chemin. Pour tout dire, revenons à l'éducation, en revalorisant nos chers enseignants. Par eux, on touchera d'autres acteurs d'activités. La première richesse que nous devons avoir s'appelle: les hommes formés. N'est-ce pas qu'on dit: «Un enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne»? Je partirai, dans ce sens-là, fort de ce que le président de la République a déclaré l'année 2013, qui vient bientôt, comme année de l'éducation. Il faudrait que nous fassions beaucoup d'efforts, pour que nous repartions au carrefour, reprendre le chemin des valeurs positives que nous avons abandonnées.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 05.775.69.43/04.418.20.81; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ZHONG YUAN CONSTRUCTION» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 50.000.000 de Francs CFA
Siège social: Immeuble Foberd, Centre-ville Brazzaville
RCCM: CG/BZV/12 B 3752
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 8 août 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 10 août 2012, sous Folio 145/2, numéro 2179, il a été procédé à la constitution d'une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: «ZHONG YUAN CONSTRUCTION»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé Unique: Monsieur Dang ZHIYUAN;
Capital Social: Cinquante Millions (50.000.000) FRANCS CFA, divisé en (500) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: Immeuble Foberd, Centre-ville Brazzaville;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La construction;
* Les travaux publics
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire:
Monsieur Dang ZHIYUAN;
Commissariat aux comptes: Sont nommés comme premiers commissaires aux comptes, pour une durée de trois exercices sociaux:
- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet d'Audit de Conseil et de Gestion d'Entreprise, en sigle CACOGES, représenté par Monsieur ETOU Brice Voltaire, demeurant à Brazzaville;
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur NKEN Robert Prosper, demeurant à Brazzaville;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 02 octobre 2012, sous le numéro 12 DA 1028;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du commerce de Brazzaville, le 02 octobre 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3752.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire



Offre d'emploi

Dans le cadre de ses programmes en République du Congo, l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), ONG humanitaire internationale recherche:

Un (1) Chauffeur Mécanicien

Lieu d'affectation: Pointe-Noire

Durée du contrat: 2 mois

ACTED est une organisation non gouvernementale et humanitaire Française engagée dans des programmes d'urgence et de développement. Compte tenu de la nature des activités, les employé(e)s doivent être disponibles et flexibles à tout moment afin de répondre aux éventuelles urgences.

Les termes de références de ce poste sont affichés devant nos Bureaux aux adresses ci-dessous citées.

Présentation de la candidature

Les dossiers portant la référence «Offre Emploi – Chauffeur Mécanicien» doivent être déposés avant le **23 octobre 2012**, pendant les heures de service (8h – 17h), au bureau d'ACTED à Brazzaville, situé à coté de cabanon, Quartier OCH Mougali 3, B.P. 1126, ou au bureau d'ACTED à Pointe Noire, situé au 3, Rue Imba à Pointe Noire (Quartier Raffinerie, 1^{er} camp CORAF, arrêt GECO). Les dossiers doivent comporter les éléments suivants:

- Lettre de candidature manuscrite
- Copie des diplômes ou Permis de conduire
- Lettre de recommandation
- Curriculum Vitae détaillé et copies des attestations de services rendus
- Copie de la pièce d'identité / extrait d'acte de naissance

NB: Aucune candidature ne sera retenue sans remplir les conditions ci-dessus.

Nathalie KLEIN
Directrice Pays
ACTED en République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de:

Titre du poste: Magasiniers (02)

Lieu d'affectation: Brazzaville (01) et Pointe Noire (01)

Durée du contrat à durée déterminée: 08 mois renouvelables

1- Missions:

Sous la supervision du Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, les magasiniers des deux localités aura pour missions de:

- Organiser et gérer les magasins centraux de Brazzaville de stocks des produits (préservatifs, fournitures de bureau, gadgets, matériel d'animation...) d'AAISC/AMSCO;
- Suivre les différentes opérations de transit et les dossiers en douane.

2- Qualification et expérience acquise:

- BEP en comptabilité au minimum;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en gestion des stocks,

dans les Organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires;

- Avoir la maîtrise des opérations de transit et de dédouanement du Congo;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint...).

3- Conditions:

- Etre ressortissant d'un Etat membre de la CEMAC;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général, et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;
- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité;

- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre disponible pour tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de l'AAISC;
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité;
- Une copie du/des diplôme (s) requis;
- Des certificats de travail attestant de l'expérience.

5- Procédures de recrutement:

- Présélection sur dossier;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto, quartier Télévision Makélékélé - Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers:

Elle est fixée, au plus tard, le 22 Octobre 2012, à 14h00.

Session inaugurale du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Formaliser le cadre de fonctionnement, en adoptant les documents fondamentaux

Le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a tenu sa session inaugurale, du 9 au 11 octobre 2012, au palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Philippe Mvouo, en présence de tous les membres du bureau. L'objectif de cette session était de formaliser le cadre de fonctionnement, en adoptant les documents fondamentaux. L'ouverture de cette session s'est déroulée en présence des ministres Bienvenu Okiami et Alain Akouala Atipault, d'Yves Ickonga, conseiller technique du président de la République, chargé des institutions, Michel Mampouya, deuxième vice-président du Conseil économique et social, Marcel Mbani, président du conseil d'administration d'Air Cemac, Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, etc.

Chargée de réguler, garantir et promouvoir l'exercice de la liberté de l'information et de la communication, le Conseil supérieur de la liberté de communication a tenu sa session inaugurale, après le renouvellement de son bureau, avec à la tête Philippe Mvouo. La première bataille des nouveaux membres est celle de combler le vide juridique et administratif constaté dans les textes fondamentaux de l'institution. D'où l'intérêt de cette session inaugurale qui a permis au C.s.l.c de se doter d'un certain nombre de documents qui devraient régir son fonctionnement. Il s'agit des règlements intérieurs et financiers, d'un nouvel organigramme et d'un manuel de procédure. «Ce sont, là, des instruments de travail sans lesquels aucune organisation, aucun management ne serait possible, sinon la navigation à vue s'instaurerait comme mode de fonctionnement et de gestion», a précisé Philippe Mvouo, qui a saisi cette opportunité pour remercier le président de la République, pour la confiance placée en lui pour conduire les destinées de cette institution.

A travers ces instruments, le président du C.s.l.c pense que son institution va pouvoir accomplir, véritablement, sa mission. «Il est appelé à veiller au bon exercice de la liberté de l'information et de la communication», a-t-il déclaré. Pour Philippe Mvouo, le fait de combler le vide juridique qu'il y avait ne veut pas dire que l'équipe

précédente à mal travaillé. Bien au contraire, «cette équipe pionnière, qui a eu la délicate mission d'installer cette institution, a réussi à consacrer l'ancrage de celle-ci dans le paysage institutionnel de notre pays. Aussi, mon regard se tourne vers ces pionniers qui ont bien défriché le terrain, nous permettant, après eux, de poursuivre, avec un peu plus d'aisance, ce qu'ils ont commencé. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de ma reconnaissance et veuillent bien accepter mes sincères félicitations», a-t-il poursuivi.

Pourquoi une session inaugurale, alors que le C.s.l.c n'est pas une création d'aujourd'hui? A cette interrogation, l'orateur a, simplement, renvoyé ses concitoyens à l'évidence d'un «départ nouveau qui inaugure un engagement nouveau, appelle une ouverture nouvelle ou soulève les ambitions nouvelles, pour un conseil fort, digne et indispensable au développement des médias et à l'exercice d'une démocratie civilisatrice du peuple congolais».

Toutefois, il a sollicité le concours de tous les partenaires nationaux et internationaux, afin d'accomplir la liberté de la presse, la promotion d'un journalisme de qualité, au Congo et à travers tous les médias, ainsi que le renforcement permanent de la démocratie, pour le porter à maturité. «La jeune institution congolaise de régularisation a besoin de vos expériences ou expertises, pour l'aider à s'élever davantage, afin d'inscrire la presse con-



Philippe Mvouo (au centre).

golaise, par excellence, sur la liste des meilleures presses africaines», a indiqué le président du C.s.l.c.

Par ailleurs, Philippe Mvouo a fait savoir à l'assistance que son institution est un ange gardien qui rassure: «Il n'apparaît nullement sous les appareils du commandeur qui fait peur, terrorise et inquiète. Il est l'aboutissement d'une longue lutte de professionnels des médias. Il est fait pour construire et non pour déconstruire».

Au cours de ces travaux, tous les documents fondamentaux du conseil ont été adoptés, avec amendements. Ils devront permettre aux hauts conseillers de tenir le cap et de s'arrimer aux meilleures conditions de réalisation de leurs objectifs, et surtout, de l'accomplissement, sans trébuchement, sans balbutiements, ni bricolage de leur mission. Ainsi, le budget du conseil exercice 2013 s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme de 4.641.000.000 de francs Cfa.

Dans son allocution de clôture de cette session, Philippe Mvouo a émis le vœu d'envisager la mise en place d'accord parties entre son institution, le Ministère des postes et télécommunications et l'Agence de régulation des postes et des communications électro-

ques, d'un cadre de travail concerté pour diligenter la prise des textes réglementaires et législatifs, afin de «pallier les lacunes actuelles qui, selon lui, fragilisent l'arrogance et le voyotisme de certains médias». Pour lui, il faut sauver le métier de journaliste. «Il faut le protéger des affres des prédateurs et des imposteurs qui l'avilissent par la pratique d'un journalisme de maquis d'autres époques... On enregistre, chaque jour, hélas, des violations flagrantes des normes légales, éthiques et déontologiques par un pan entier des journalistes ou ceux qui se présentent comme tel, surtout ceux-là. Ces violations donnent, sans aucun doute, la preuve de la méconnaissance du code qui encadre l'exercice de la liberté de l'information et de la communication, lequel code est foulé aux pieds, sinon totalement ignoré». Afin de remédier à cette situation, Philippe Mvouo entend organiser «une rencontre dialogue avec les promoteurs et les professionnels des médias, les associations des droits de l'homme sur la santé du journalisme congolais. Car, il est malade, bien malade, gravement malade, et dangereusement malade», a-t-il signifié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de l'équipement et des travaux publics

Le B.c.b.t.p a été doté d'un matériel de pointe, don de la société française Vectra

Le siège de la direction départementale du B.c.b.t.p (Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics) de Pointe-Noire, a abrité, vendredi 22 septembre 2012, la cérémonie de remise officielle du matériel d'auscultation des chaussées et ouvrages d'art, et de formulation des enrobés. Il s'agit d'un don fait par la société d'ingénierie routière française, Vectra, à la direction départementale du B.c.b.t.p. C'était en présence de Blaise Onanga, directeur général des travaux publics, Adolphe Loukombo, directeur départemental du B.c.b.t.p, Wladyslaw Jendryka et Christian Lesur, représentant la société Vectra, et bien d'autres cadres du Ministère de l'équipement et des travaux publics.



Une vue du matériel de travaux publics remis.

Le don fait par la société française Vectra à la direction départementale du B.c.b.t.p à Pointe-Noire est composé de plusieurs appareils: un déflectographe Lacroix, conçu pour mesurer la déformation verticale; un radar d'auscultation, servant à réaliser des grandes vitesses (0 à 60 km/h); un analyseur de profil en long, conçu pour mesurer le profil en long des chaussées; un pénétromètre dynamique, qui sert à contrôler le compactage des tranchées courantes à faible profondeur, des tranchées profondes et des remblais d'accès difficile; un dynaplaque, pour la mesure du module dynamique du sol; un portancemètre, pour la mesure de la portance; un Imag, appareil de mesure automatique de glissance des chaussées aéronautiques, en vue d'en déterminer les conditions d'exploitation; un Ecodyn, appareil de mesure des marquages routiers; un malaxeur thermo-régulé de 80 kg, permettant de préparer en laboratoire des échantillons des matériaux, etc.

La présentation technique de ces appareils a été faite par Wladyslaw Jendryka, avant la visite guidée dudit matériel, au terme de laquelle les deux parties (congolaise et française), représentées, respectivement, par Adolphe Loukombo et Wladyslaw Jendryka, ont signé le procès-verbal de réception du matériel Vectra.

Traduisant la nouvelle stratégie du B.c.b.t.p dans le nouvel environnement, Louis Patrice Ngagnon, directeur général du B.c.b.t.p, a, dans son mot de circonstance, souligné l'importance du matériel réceptionné. «En se dotant de cet important lot de matériel moderne et de pointe, qui vient, à n'en point douter, compléter l'existant acquis sur fonds propres, au prix d'un dur labeur et d'énormes sacrifices, conjugués pendant plusieurs années, à tous les niveaux, avec l'appui de la tutelle, le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics entend créer des véritables passerelles d'échanges et de coopération techniques avec d'autres partenaires œuvrant dans ce secteur, tant au plan national, sous-régional qu'international, dans la perspective de jeter les bases d'une véritable politique d'ouverture tous azimuts visant à exporter son expertise, confirmant ainsi sa vocation de laboratoire de référence, réelle courroie de transmission entre tous les intervenants dans le secteur du B.t.p (Bâtiment, travaux publics), aujourd'hui ouvert à la concurrence, tout en gardant en éveil la trame pédagogique d'assistance, de vulgarisation et de soutien en direction des acteurs impliqués dans l'acte de bâtir», a-t-il déclaré.

Pour la petite histoire, le B.c.b.t.p est créé par la loi n°10-86 du 19 mars 1986.

Equateur Denis NGUIMBI

Grogne à la société X-Oil

Les travailleurs exigent la démission du directeur général, Pierre Sampah

Rien ne va plus au sein de la société X-Oil Congo. Et pour cause: les travailleurs ont débrayé, jeudi 11 octobre 2012, pour dénoncer «la gestion chaotique, le climat malsain et les décisions inacceptables», selon eux, «prises de façon arbitraire», par leur directeur général, Pierre Sampah, de nationalité ivoirienne, avec la complicité de Mlle Mpassi Orlyne, chef du personnel. Les travailleurs en colère ont séquestré leur directeur général, pendant quelques heures. Ils l'accusent d'être à l'origine de tous les maux dont souffre la société et exigent sa démission, ainsi que l'arrêt de toute procédure de «licenciement abusif» en cours au sein de la société.

Les travailleurs de la société de distribution de produits raffinés, X-Oil Congo, ne supportent plus la gestion et le climat qui règnent au sein de leur société. «La filature des agents dans leur vie privée quotidienne par des détectives privés, le remplacement du personnel local par ses parents ivoiriens inexpérimentés, la stigmatisation quotidienne du personnel par la terreur, la fraude avec la complicité de certains fournisseurs, afin de procéder à la surfacturation des prestations, le licenciement abusif sans raison du personnel local (déjà 6 et 4 en cours de procédure). Les demandes intempestives d'explications pour des faits insignifiants sont adressées aux agents, dans le seul but de salir leurs dossiers, afin de préparer les départs prémédités. Pour préparer ces actes, le directeur général et le chef du person-

nel se sont permis de faire appel à un inspecteur du travail indépendant, Théophile Mvouala, qui, à son tour, prépare tous les contours pour que le licenciement soit conçu comme étant régulier et, en retour, des honoraires lui sont versés par ordre du directeur général, pour le travail accompli», peut-on lire, dans leur mémorandum. Selon eux, un réel problème de management se pose dans la société. «Le directeur général veut, à lui seul, être, à la fois, le directeur général, directeur technique, directeur administratif et financier, directeur commercial, etc. Il y a, aujourd'hui, des prestataires privilégiés: cas de Monsieur Tano, un membre de sa famille qu'il a fait passer pour un expert en réseau, alors que, dans la pratique, il n'apporte rien dans le réseau X-Oil. Ce dernier, qui perçoit des honoraires de prestations, à coups de mil-

lions, reçoit, en plus, des frais de mission, de transport et d'hébergement, en dépit du fait qu'il soit logé par X-Oil», disent les travailleurs, dans leur mémorandum. Aussi, dénoncent-ils la machine de licenciement mise en place pour déstabiliser certains agents qui critiquent cette mauvaise gestion. «Des achats de terrains sont effectués dans des quartiers reculés à des prix excessivement exagérés, à Brazzaville et à Pointe-Noire: cas des récentes acquisitions de parcelles dans les quartiers de La Poudrière et Makabandilou, qui ont coûté plus de 196 millions de francs Cfa, alors que les prix actuels sont d'environ 10 millions de francs Cfa», poursuit le mémorandum.

Par ailleurs, les grévistes ont fait savoir que leur directeur général s'est tapé le luxe de se faire payer par la société «ses habits au pressing, ses repas à domicile, son eau minérale. Il verse aux démarcheurs, les différentes commissions, alors que la société est non pas vendeuse, mais acquéreuse. Les travaux de construction sont donnés aux différents individus choisis minutieusement et préférencés par lui, tout en procédant à la surfacturation. Dans toutes les banques où nous avons des comptes, nous sommes en découvert. Aujourd'hui, il suffit aux ban-

ques de bloquer nos lignes de découvert, et la société sera en cessation de paiement... Lors des différents échanges, le directeur général, le directeur administratif et financier et le chef du personnel affirment qu'ils peuvent licencier les agents quand ils veulent... Certains agents de X-Oil et ceux de la police sont mis derrière les agents, pour avoir des informations strictement privées, afin de les licencier», disent-ils, dans leur mémorandum.

Comme pour en finir avec leur directeur général, les travailleurs se sont, également, insurgés contre les recrutements d'Ivoiriens opérés par le directeur, pour remplacer des cadres congolais, afin d'avoir le total contrôle de la société. «Cas le plus récent: le recrutement de Monsieur Médéric, son neveu». Conscients de tous ces faits, les travailleurs exigent «le départ immédiat et sans condition de Pierre Sampah et ses Ivoiriens, l'arrêt de toute procédure de licenciement abusif en cours, le départ du chef du personnel, la mise en place d'un vrai service de ressources humaines et la désignation, par le conseil d'administration, d'un nouveau directeur général».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Od #hp d lq h# iulf d lq h
< #83 # # ID # # d q v# # # lrvt x hv

La guerre des ondes entre Maurice Maurel Kiwounzou et Guy-Marius Okana

L'opération de déguerpissement des occupants des espaces publics ayant tourné au vinaigre à Bacongo et Makélékélé, l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, a été accusé par Guy-Marius Okana, conseiller du maire de Brazzaville, de les protéger, de percevoir des taxes auprès des vendeurs, de fouler aux pieds les textes de la mairie et d'étendre son autorité à d'autres arrondissements, notamment Bacongo. Certains médias ont relayé ses propos. Cette attaque en règle a fait sortir Maurel Kiwounzou de sa réserve. Mercredi 10 octobre, il a démenti ces accusations, dans les mêmes médias et répliqué que Guy-Marius Okana est un homme sans méthode et qui n'associe pas les administrateurs-maires dans son travail. Signalons qu'après les incidents de Bacongo, lundi 8 octobre dernier, quatre personnes, suspectées d'être à l'origine de l'incendie du poste de police situé en face de la station-lavage Lémina, ont été interpellées par la police et placées en garde à vue.

Voka et ses environs sinistrés, suite à un orage

Un vent violent, accompagné d'une tornade, a soufflé sur Voka et ses environs, dans le district de Boko (département du Pool), la nuit de mardi 9 au mercredi 10 octobre 2012, a fait d'énormes dégâts matériels dans les villages environnants. Excepté Voka-centre, épargné d'importants dégâts, la bourrasque a touché les villages Ndimba, Taba, Kindounga, Loubanda, Mababa, etc., où des maisons se sont effondrées comme des châteaux de cartes. A Loubanda et Kindounga, aucune maison n'aurait résisté au cyclone. Au total, dans l'ensemble des villages ravagés par la tornade, 138 habitations ont été détruites, tandis que 500 personnes se retrouvent sans abris. Outre cela, on a enregistré un décès, une femme emportée par les eaux de pluie. Il semble que c'est pour la première fois qu'une telle calamité s'est abattue sur Voka. Les autorités locales étaient encore en train d'évaluer l'ensemble des dégâts, jeudi 11 octobre. Les populations de ces villages ont besoin d'assistance humanitaire après cette tornade. Pour l'instant, ce sont les députés qui semblent s'organiser, pour créer une mobilisation en faveur des populations victimes.

A Djiri, les pousse-pousseurs se plaignent de la pression policière

Les pousse-pousseurs travaillant dans l'arrondissement 8 Djiri, à Brazzaville, notamment dans le périmètre du Lycée Thomas Sankara, se plaignent du comportement des policiers qui les pourchassent et les arrêtent. 24.000 francs Cfa, c'est la somme à payer pour délivrer une pousse-pousse mise en fourrière. Les policiers reprochent aux pousse-pousseurs d'encombrer la voie publique et de ne pas avoir de papier pour exercer leur métier. Conséquence! depuis quatre jours, les pousse-pousseurs ont déserté le marché, en signe de grève. Les usagers, particulièrement les femmes commerçantes, sont pénalisées, le transport de leurs colis et autres marchandises est devenu difficile. Et les populations se plaignent.

Des automobilistes s'en foutent des piétons à Brazzaville

Cela se passe, souvent, au niveau des passages avec bandes blanches, réservés aux piétons, dans les grandes artères de la ville-capitale, où l'on enregistre des coups de gueule entre protagonistes. Jeudi 11 octobre 2012, à l'Institut français du Congo (ex-C.c.f), un chauffard de taxi a appuyé sur le champignon, alors que des piétons s'étaient engagés, pour traverser la route au niveau du passage clouté. Et un accident a failli se produire. En tout cas, certains automobilistes roulent à vive allure, même devant les écoles. Il oublie que les piétons ont, également, des droits sur la voie publique. Les policiers devraient le leur rappeler, de temps en temps. Il faut, toutefois, que les services habilités retracent les lignes blanches, là où elles n'existent plus. Il y va de la sécurité des uns et des autres.

Un nouveau-né abandonné dans l'herbe, à Dolisie

Elles sont encore légion, malheureusement, ces mères qui se débarrassent, sans remords, de leurs progénitures. Il y a quelques semaines, un nouveau-né, de sexe masculin, a été retrouvé dans l'herbe d'un lac à sec, au quartier Gaïa, à Dolisie, la troisième ville du pays, dans le département du Niari. Ce sont des passants, sur un petit sentier, qui ont fait la découverte du bébé, un beau nourrisson de 2,800 kg, roulé dans une vieille moquette avec son placenta, après sa naissance. Ils étaient attirés par les cris du nouveau-né. Une femme a pris le courage de dérouler le paquet ensanglanté. Vivant, l'innocent a été conduit à la maternité de l'hôpital de Dolisie où il est pris en charge par le personnel. La mère court toujours.

Impfondo, dans la Likouala, desservi par un seul vol hebdomadaire

Impfondo, le chef-lieu du département de la Likouala, n'est desservi que par un seul vol hebdomadaire. Une situation qui pénalise les passagers, contraints d'attendre une semaine, pour espérer prendre un vol, et qui crée une affluence de gens voulant prendre l'avion à l'aéroport. C'est dans ces conditions qu'un passager, sérieusement malade, n'a pas pu effectuer le voyage, victime de suffocation. Admis à l'hôpital de base d'Impfondo, il a été transféré dans une clinique privée, pour des soins plus adéquats. Mais, on n'a pas pu le sauver. Signalons que l'avion desservant Impfondo doit aller en révision. Le chef-lieu du département de la Likouala risque d'être coupé du reste du pays, pendant des jours. On ne comprend pas pourquoi certaines compagnies aériennes nationales n'exploitent pas la ligne d'Impfondo, préférant faire Brazzaville/Pointe-Noire, une ligne jugée très juteuse.

Commune de Brazzaville

La capitale congolaise honore la mémoire du baron Pierre De Coubertin

A l'initiative du comité congolais Pierre De Coubertin, le conseil municipal et départemental de Brazzaville a, au cours de sa session ordinaire tenue du 21 au 31 mai 2012, adopté une délibération qui honore, désormais, la mémoire du baron Pierre De Coubertin. Il s'agit de la débaptisation d'une avenue goudronnée au quartier Diata (premier arrondissement Makélékélé), en avenue Pierre de Coubertin, notamment le tronçon de l'avenue du 5 février 1979 qui part du rond-point du rectorat, longe les façades officielles du Stade Massamba-Débat et de la piscine olympique et aboutit à l'intersection avec l'avenue de la Bouenza, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, au quartier Diata.

Tout en exprimant sa profonde reconnaissance à Monsieur le député-maire de Brazzaville et aux conseillers municipaux, pour avoir agréé sa proposition, le comité congolais Pierre De Coubertin se réjouit de ce que la délibération du conseil municipal vient réparer une longue omission, en rappelant la mémoire de Pierre De Coubertin aux bons souvenirs des citoyens de notre ville-capitale, en général, et aux sportifs, en particulier.

En effet, né le 1^{er} janvier 1863, à Paris (France) de Charles Louis Fredy De Coubertin et de Marie Marcelle Gilgault de Crisenoy, Pierre De Coubertin est le rénovateur des Jeux olympiques de notre ère. C'est lui qui, le 25 novembre 1892, donna une première conférence à la Sorbonne, sur les bienfaits des exercices physiques, suivie de l'annonce du projet de rétablissement des jeux olympiques.

En 1894, il déclara, encore et toujours, à la Sorbonne, le rétablissement des Jeux olympiques et la création du Comité international olympique (C.i.o) qu'il présidera, lui-même, de 1896 à 1925, avec un dévouement et une compétence rares. Entre temps, il organisa, symboliquement, les premiers jeux olympiques rénovés à Athènes (Grèce) et institua la fréquence quadriennale de ces jeux, en déclarant, à la fin de l'année 1896: «Il faut que tous les quatre ans, les Jeux olympiques restaurés donnent à la jeunesse universelle l'occasion d'une rencontre heureuse et fraternelle, dans laquelle s'effacera, peu à peu, cette ignorance qui entretient les haines, accumule les malentendus et précipite les événements dans le sens barbare d'une lutte sans merci».

L'olympisme de Pierre De Coubertin est, d'abord, un esprit et les jeux une manifestation quadriennale. C'est une idée philosophique et pédagogique toujours actuelle. Il concerne, outre la conception sociale du sport qui embrasse l'humanisme, l'éducation, la culture, le respect de l'adversaire, de l'amateurisme et le sport pour tous, le respect des symboles et la défense des valeurs constitutives olympiques.

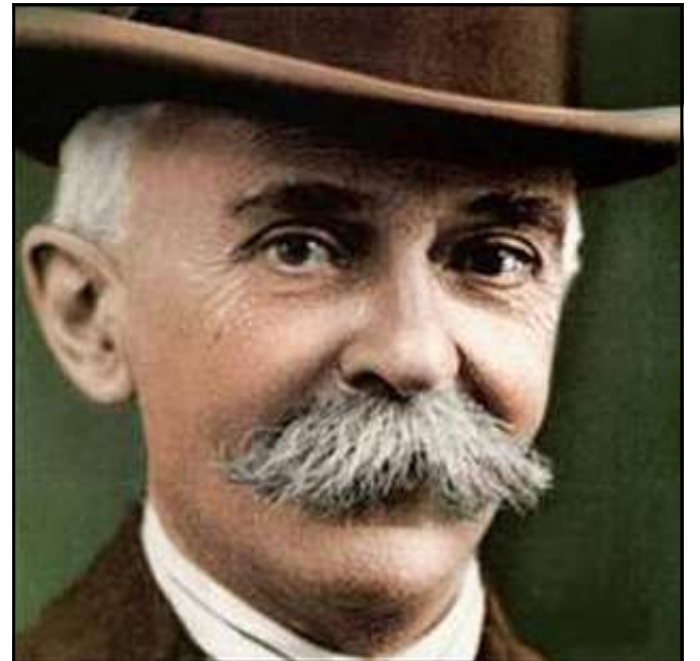
S'agissant de l'Afrique, il convient de signaler que Pierre De Coubertin, alors président du Comité olympique international (C.i.o), projeta, avec pertinence, dès 1923, l'idée des Jeux africains réservés, exclusivement, aux Africains. C'est ainsi que le 17 avril 1923, dans un discours devant Sa Majesté le roi d'Italie, il lança un nouvel explosif, en ces termes: «Voici qu'aujourd'hui, nous allons dessiner un geste initial de l'ultime bataille restant à livrer, pour achever la conquête sportive du monde. L'annexion à laquelle je viens de faire allusion sera de l'Afrique. N'hésitez pas de tailler sa part africaine».

Ces jeux, tels que voulus par Pierre De Coubertin, c'est-à-dire réservés, exclusivement, aux athlètes africains, ont eu lieu à Brazzaville, du 18 au 25 juillet 1965, soit 42 ans après

le discours annonciateur de Pierre De Coubertin, et 28 ans après sa mort survenue en 1937. Ces jeux ont regroupé trente pays africains et ont connu la participation de trois mille athlètes africains et des centaines d'officiels.

Au moment où Brazzaville, berceau du sport africain, s'apprête à accueillir les 11^{èmes} Jeux africains, le comité congolais Pierre de Coubertin, membre du comité international Pierre De Coubertin (C.i.p.c) association à but non lucratif de caractère sportif, culturel et social, dont le siège est à Lausanne (Suisse), se propose d'apporter sa modeste contribution, en organisant, à Brazzaville, en 2013, en collaboration avec le comité international Pierre de Coubertin, le comité français Pierre De Coubertin et le Comité national olympique et sportif congolais (C.n.o.s.c) et en prélude des festivités marquant le 50^{ème} anniversaire des premiers Jeux africains de Brazzaville, un colloque international sur la vie et l'œuvre de Pierre De Coubertin.

Ce sera, à la fois, l'occasion de commémorer, avec dignité, le 150^{ème} anniversaire de naissance de Pierre De Coubertin, de rendre, à celui-ci, un hommage à la dimension de l'universalité de son œuvre et de lui témoi-



Le baron Pierre De Coubertin.

gnier notre reconnaissance, pour avoir lancé l'idée des jeux africains.

Le comité congolais Pierre De Coubertin compte saisir cette opportunité pour procéder à l'inauguration de l'artère qui portera, désormais, son nom. En effet, le comité congolais Pierre De Coubertin a pour missions, entre autres, de:

- faire connaître et vulgariser l'œuvre de Pierre De Coubertin;
- dégager et propager les enseignements d'ordre moral, civique, culturel et pédagogique;
- contribuer à l'adoption des règles et des moyens correspondant aux enseignements dont est issu l'esprit olympique;
- encourager le développement du sport, des activités physi-

ques et de plein air et particulièrement, faire conserver à la pratique du sport, un idéal éducatif et désintéressé;

- honorer et récompenser les personnes, organismes ou collectivités dont le comportement, l'activité auront le mieux servi l'idéal olympique;

- faire progresser l'humanité vers plus d'harmonie et de paix;

- collaborer avec les organisations sportives nationales qui se sont données, pour tâches, la propagation de l'esprit olympique et l'approfondissement de l'héritage de Pierre De Coubertin.

Georges Emmanuel ZOULA

Président du Comité Congolais Pierre De Coubertin
Ancien Premier Vice-Président de la Fédération Congolaise de Football



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Ordinateur Portable
Fujitsu Siemens



GARANTIE 1 AN

295.000

Processeur 2.2 GHz . Disque dur : 320 Go . Mémoire Ram : 2Go
Lecteur graveur DVD . Webcam intégrée . Ecran LED 15.6
Licence Windows 7

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse

Un programme de scolarisation et d'alphabétisation, pour les jeunes en prison

Avec l'appui de l'Unesco et l'Unicef, le Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse a procédé au lancement du programme de scolarisation et d'alphabétisation pour la jeunesse carcérale, en vue de permettre aux jeunes étant en prison de poursuivre leurs études au titre de l'année académique 2012-2013.

Le programme a été lancé par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, lundi 8 octobre 2012, à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en présence d'Abdourahane Diallo, représentant de l'Unesco, Mme Marianne Flash, représentante de l'Unicef, Essami Ngatsé, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, et Paul Morossa, directeur général de l'administration pénitentiaire. A l'issue de la cérémonie de lancement, du matériel didactique, des kits scolaires et du mobilier ont été remis aux élèves détenus et aux encadreurs de la maison correctionnelle. Echangeant avec les jeunes en détention, Collinet Makosso les a encouragés à continuer à étudier et à s'adapter à toutes les conditions possibles d'apprentissage qui leur seront offertes. Par ailleurs, il a appelé cette

couche juvénile à ne pas se sentir seule, car elle bénéficie du soutien des partenaires à l'éducation et du gouvernement. Il a fait savoir que cette expérience a été tentée l'an dernier, avec des résultats positifs: «La maison d'arrêt n'est pas un enfer. Ce lieu de détention est aussi un lieu de méditation qui doit vous permettre de vous corriger et d'apaiser la colère de la cité, par rapport à l'acte commis», a-t-il dit. A l'endroit des encadreurs, le ministre Collinet Makosso a félicité le corps enseignant et a encouragé celui-ci à donner un enseignement de qualité aux élèves, pour leur permettre de mieux affronter les examens. Satisfait du geste du ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, Paul Morossa a signalé que la maison d'arrêt n'est pas la fin de la vie. «Le détenu est, ici, par le fait de la loi. Il y a une liberté qui a été



Une vue des tables-bancs.

privée, pour faire la loi, mais les autres aspects rattachés à la vie humaine demeurent intacts. Nous avons besoin de la contribution des uns et des autres, pour surmonter ces épreuves vécues au quotidien par les détenus», a-t-il déclaré. De leur côté, les détenus ont adressé leurs remerciements au Ministère de la jeunesse: «Nous sommes très sensibles aux efforts que vous

ne cessez de déployer en faveur de la nouvelle jeunesse congolaise, en général, et des détenus, en particulier. Ce don contribue à préparer notre réinsertion sociale et nous espérons que votre visite à la Maison d'arrêt de Brazzaville nous apportera une autre tournure dans le cadre de l'éducation civique de la jeunesse».

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99 / 05.500.77.76

Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71 / 06.655.8003

Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA

E-mail: koutek@hotmail.com

IN MEMORIAM



La mort n'est rien. Je suis, simplement, passé dans la pièce à côté. Je suis moi. Tu es toi. Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le sommes toujours. Jour après jour, cinq ans ont déjà passé. Cinq ans de deuil, de douleur, de soupirs, de souvenirs agréables retournés, de prière et d'espoir.

Une pensée pieuse ce jour à notre cher père Sylvain FOUAKA, décédé le 10 octobre 2007, à Rabat (Maroc). Une messe d'action de grâces sera dite ce dimanche 14 octobre 2012, à 7h30, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Les enfants FOUAKA

POINT DE VUE

Prise en charge des problèmes de santé: après le V.i.h, pourquoi pas le cancer et le diabète?

Le gouvernement congolais a décidé, il y a quelques années, de prendre en charge les antirétroviraux, pour soulager un tant soit peu les personnes vivant avec le V.i.h-sida. Le traitement, qui était une impossibilité, est devenu accessible à tous. Souvenons-nous du temps où, seuls ceux qui avaient la possibilité de voyager, se faisaient soigner en Occident. En fait, ils y allaient acquérir les médicaments et, surtout, passer les examens de laboratoire, pour contrôler, régulièrement, l'évolution de leur C.d.4. Pour éviter de passer de l'étape de porteur du V.i.h à celui de sidaïque, il fallait déboursier, au moins, trois cent mille francs Cfa par mois, dans les médicaments et les examens de laboratoire. Le nombre de décès causés par le V.i.h était, alors, très important. Mais, aujourd'hui, l'on est heureux de constater que nombreuses sont les personnes qui accèdent, gratuitement, au traitement et aux examens de laboratoire. A Brazzaville, il y a un peu plus de sept centres, dont le Centre de traitement ambulatoire, soutenu par la Croix-rouge française. Ici, il faudrait reconnaître que si le gouvernement met des moyens pour que les médicaments soient disponibles, il ne reste pas moins vrai qu'il existe un grand désordre dans le suivi et la distribution de ces produits auprès des bénéficiaires. Il faut dénoncer, présentement, l'amateurisme qui se dégage dans la gestion et le suivi des malades, entre le secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (S.e.p./C.n.i.s) et certains centres privés, partenaires pour la mise en œuvre du programme. La prise en charge des malades, bien qu'étant un geste politique, demeure, avant tout, un acte de santé de publique. Il répond à des critères précis, pour éviter des rechutes qui, souvent, sont dramatiques. Il doit être effectué par un personnel qualifié non seulement en san-

té publique, mais aussi et surtout, à des contraintes propres à ce type de maladie et à ce public. Depuis quelques années, on a décidé de réunir toutes les stratégies de lutte contre le sida au sein du S.e.p./C.n.i.s, qui devrait en assurer la coordination. Fort malheureusement, le S.e.p./C.n.i.s est devenu non seulement un organe de régulation et de conception de cette politique, mais aussi, le seul acteur de terrain pour les actions de lutte contre le sida. On se souvient qu'il y a un peu plus de dix ans, lorsque les différents partenaires au développement géraient, directement, les lignes de financement dont ils disposaient dans le cadre de cette lutte, plusieurs associations et autres Organisations non gouvernementales avaient été créées pour combattre ce fléau. Comme dans plusieurs pays africains, il a existé des organisations de la société civile qui s'étaient spécialisées dans la prévention, la sensibilisation ou l'assistance auprès des populations vulnérables. Aujourd'hui, le Congo compte parmi les rares pays au monde qui ne dispose pratiquement d'aucune association dans ce domaine. Celles qui subsistent encore n'ont aucun moyen d'action, puisqu'elles dépendent, toutes, d'un seul interlocuteur. Conséquence: le sida continue de se développer et les malades pris en charge manquent, régulièrement, de produits, sans que cela n'inquiète personne. Les leaders des associations des personnes vivant avec le V.i.h-sida ont été récupérés et salariés par le seul S.e.p./C.n.i.s. La seule action visible et encore: de temps à autre, de rares kermesses organisées pour amuser les enfants. Qu'à cela ne tienne, on peut reconnaître l'engagement du gouvernement de faire de la lutte contre le sida une préoccupation nationale, même si sa propre contribution financière,

à côté de celle du Fonds mondial, vient assez irrégulièrement. Ce qui n'est pas le cas pour au moins deux autres fléaux comme le diabète et le cancer.

Le diabète nécessite des centres spécialisés et de dialyse

Quelques investigations menées auprès des personnes atteintes de cette maladie nous ont révélé des situations alarmantes qui attendent une réponse nationale. Il existe, dans notre pays, des concitoyens qui souffrent de diabète, d'une manière chronique, depuis plus de trente ans. Hors crise, un diabétique dépense, par mois, environ trente-six mille francs Cfa, pour se payer rien que des insulines, contre deux mille quatre cent francs Cfa, au Sénégal, par exemple. Il arrive, très souvent, que ce produit vital pour les diabétiques, ne soit pas disponible à Brazzaville et même dans tout le pays. Les malades sont, alors, obligés de s'approvisionner dans les pays voisins, avec le risque de tomber sur des produits de mauvaise qualité. Les conséquences du diabète sont très nombreuses. Combien d'amputation se font au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, à la suite d'une petite gale qui se transforme en plaie sur le pied d'un diabétique? Combien de personnes sont devenues aveugles? Combien de personnes meurent pour cause de dysfonctionnement de rein? En attendant d'avoir un plateau technique capable de procéder à la greffe et que les Congolais comprennent la nécessité de donner une partie de ces organes pour sauver les leurs, on aurait pu disposer, au moins, d'un centre de dialyse, pour soulager les nôtres. Il semble qu'il existe, au C.h.u, des appareils achetés il y a quelques années et qui ne fonctionnent pas, par manque de spécialistes! Il existerait, à Pointe-Noi-

re, une clinique privée disposant de ces appareils. Le coût d'une séance varie de deux cent à trois cent mille francs. Au fait, combien coûterait, réellement, la construction, l'équipement et le fonctionnement d'un centre spécialisé. On ne peut croire qu'il s'agisse d'un manque de moyens financiers, mais plutôt, d'une certaine indifférence des pouvoirs publics face à cette maladie. Croisons les doigts, car il semble que d'ici quelques mois, deux centres de dialyse verront le jour dans notre pays. Pour qui et à quel prix?

Le cancer, le grand mal qui ruine les familles

En ce qui concerne le cancer, nombreux sont les messages qui encouragent les populations à se faire dépister. Et chaque jour pratiquement, de nouvelles tumeurs sont découvertes, en train d'envahir les corps des Congolais. Le C.h.u dispose d'un centre de traitement de cancer reconnu sur le plan international, puisqu'il reçoit, régulièrement, les médecins étrangers en phase de spécialisation. Un rapport sur la tenue d'un registre de cancer de Brazzaville, couvrant la période de janvier 98 à décembre 2009, a été publié par ce service. Les données qu'il ressort et l'analyse faite par les spécialistes congolais de renommée devraient suffire à convaincre les décideurs à l'élaboration d'un programme national de lutte contre le cancer. En effet, sur douze ans, 6.048 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés à Brazzaville, dont 55,8% de femmes, 39,4% des hommes et 4,8% d'enfants. Les cinq premières localisations sont le sein, avec 1.017 personnes (femmes), le col d'utérus avec 887 personnes (femmes), le foie, avec 839 personnes (hommes: 542; femmes: 272; enfants: 25), prostate (528 hommes) et le sang, avec 412 personnes (hommes: 197; femmes: 166 et enfants: 49). Cha-

que année, un peu près de 40 personnes sur 100.000 (soit dans chaque arrondissement de Brazzaville) sont découvertes avec le cancer. Le service de carcinologie et radiothérapie du C.h.u de Brazzaville, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est animé par un personnel dont la compétence ne fait plus l'ombre d'un doute. Seulement, ses efforts sont limités, à la fois, par les coûts élevés des traitements et le non fonctionnement de la radiothérapie. 80% des malades dépistés, pourtant à temps, abandonnent leur traitement en cours de route. Et comment cela peut-il en être autrement, lorsqu'on sait que, pour un cancer du sein, par exemple, le coût réel d'une guérison, avec ablation du sein sur un an, est estimé à 5.760.000 francs Cfa, comprenant: 261.000 francs pour les examens de confirmation et de détermination avant la chimio; 850.000 francs pour au moins 5 mois de cure sur la première ligne de chimiothérapie; 400.000 francs pour l'intervention chirurgicale et si jamais il arrivait que l'opération rate ou, simplement, en cas de récurrence, ce qui est fréquent, il faudrait ajouter, pour la reprise de l'opération, 200.000 francs; 2.564.000 francs pour les trois nouveaux mois de cure de la deuxième ligne de chimiothérapie pré-radiothérapie et 1.530.000 francs Cfa au moins pour la radiothérapie qui se fait au Cameroun. Le Congo ne disposant que d'un appareillage sans cadre compétent pour son utilisation. A la fin du processus et en attendant que la guérison ne soit totalement prononcée par le médecin traitant, il faudrait ajouter un traitement hormonal d'environ 300 000 francs Cfa par trimestre sur un an, dès l'apparition des premières menstruations après la radiothérapie. Dans certains cas, un traitement sur 5 ans, à raison de 25.000 francs Cfa par mois, est indispensable, pour se maintenir en vie.

Combien de Congolais sont capables de se faire soigner à ce prix, sans aide sociale? Le cancer, non seulement tue, mais il laisse aussi des séquelles qui nécessitent beaucoup d'accompagnement et de soutien moral pour vivre. Quelques rares femmes ont dû trouver bien loin en elles mêmes, la force de vivre, aujourd'hui, avec un seul sein. D'autres, par contre, n'en peuvent pas et se sentent comme maudites. Seule, une fondation ou une association de soutien à ces victimes rescapées du cancer pourrait les aider. Mais, qui est prêt à les créer? Les pays comme le Gabon, le Cameroun et le Mali, pour ne citer que ceux-là, ont pris des mesures pour rendre accessibles, à toutes les couches sociales, les soins nécessaires au traitement du cancer. Un médicament comme le Taxotere 80 mg, vendu à 231.500 francs Cfa, au Congo, ne coûte que 125.000, au Cameroun, et la chimio, ainsi que la radiothérapie sont supportées, à près de 80%, par le gouvernement, au Gabon. Si nos médecins avaient la culture de trouver les causes réelles de décès dans nos hôpitaux, plutôt que tout remettre sur la volonté de Dieu ou à la faute des sorciers des familles, on découvrirait, certainement, que les complications du diabète et du cancer, sous toutes ses formes, comptent, pour beaucoup, dans le nombre de décès enregistrés, chaque jour, dans notre pays. Que manque-t-il au Congo, pour prendre en charge ces maladies, ainsi que toutes les autres, dont les coûts de traitements sont hors de portée pour l'écrasante majorité de la population? Les organisations de la société civile n'ayant pas de moyens pour faire entendre ces préoccupations dont, nous en sommes sûrs, ni le président de la République, ni le gouvernement, dans son ensemble, n'ignorent les conséquences sur les populations, il ne reste plus qu'aux députés, en tant que représentants du peuple, de mettre comme priorité des priorités, le problème de la santé publique, notamment et la prise en charge du diabète et du cancer.

Paul DAH

Rencontre continentale des communautés ecclésiales de base à Nairobi (Kenya) Faire des communautés ecclésiales de base la force vitale de l'Eglise africaine

Après sa rencontre d'Accra (Ghana), du 7 au 9 septembre 2012 sur la migration, co-organisée avec la Ccim (Commission catholique internationale sur la migration), le Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar) a organisé en collaboration avec l'Amecea (Association des membres des conférences épiscopales d'Afrique de l'Est), une rencontre continentale des C.e.b (Communautés ecclésiales de base). Les assises ont eu pour cadre, le Centre spirituel des petites sœurs de saint Joseph de Nairobi au Kenya, du 24 au 30 septembre 2012. Plusieurs pays y ont participé: Congo, Namibie, Burkina Faso, Madagascar, Zambie, Ouganda, Mozambique, Rwanda, Malawi, RD Congo, Burundi et le Kenya, pays hôte. A l'issue des travaux, les participants ont formulé un certain nombre de recommandations, en vue de la dynamisation des communautés ecclésiales de base de leurs Conférences épiscopales respectives.

Deux semaines après sa réunion conjointe d'Accra au Ghana, à l'issue de laquelle l'abbé Mesmin-Prospère Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) a été nommé premier président d'un groupe continental sur la migration regroupant tous les secrétaires généraux des huit Conférences épiscopales régionales d'Afrique, le Sceam a planché cette fois-ci, sur les C.e.b (Communautés ecclésiales de base). Pendant les travaux, les participants étaient répartis en groupes, symbolisant chacun une communauté ecclésiale de base. L'ouverture des assises était placée sous le patronage de Mgr Emmanuel Obbo de l'Ouganda, en lieu et place du cardinal Policarp Pengo, président du Sceam. Au nombre des principaux thèmes, la rencontre de Nairobi a permis aux participants d'échanger sur: «Orientation, note conceptuelle, buts et attentes de l'atelier» par l'abbé Joseph Komakoma, premier secrétaire général du Sceam, «Origine, vision et place des C.e.b dans la pastorale de l'Eglise en Afrique» par l'abbé Fabien Pikiti, coordinateur du département évangélisation de l'Amecea, «Introduction et discussions sur les expériences des C.e.b au sein des Conférences épiscopales régionales», «Présentation des rapports d'expériences des C.e.b par Conférence épiscopale

régionale», «La place de la Parole de Dieu dans les C.e.b» par l'abbé Anthony Mabiala, recteur du grand séminaire de philosophie de Brazzaville, en remplacement de l'abbé Yves Lucien Evaga-Ndjana, directeur du Bicam, «Le rôle des C.e.b dans la réception et la mise en œuvre des documents magistériels et de façon spécifique dans Afri-



Les membres de la délégation congolaise.

caie Munus» par l'abbé Mesmin-Prospère Massengo, «Importance et rôle de la C.e.b dans la promotion de la justice, la paix et la réconciliation» par Firmin Adjahossou, représentant du département justice, paix et développement du Sceam, «Le rôle des C.e.b dans l'évangélisation, la formation chrétienne et des catéchistes» par le père Godefrey Manunga de la RD Congo et par l'abbé Pius Rutechura, vice-



Mgr Emmanuel Obbo (au milieu) pendant les assises.

chancelier de la Ceua (Université catholique d'Afrique de l'est). A la lumière des thèmes abordés, il y a eu des travaux en plénière, et également la visite des petites communautés ecclésiales de base de la paroisse Re-

quises, les conflits régionaux et religieux, et la promotion de l'œcuménisme. La clôture de cette rencontre, la première du genre affirme-t-on, est intervenue le dimanche 30 septembre 2012. La présence de NN.SS. Simon Ntamwana du Burundi, Germano Grachane du Mozambique et Emmanuel Obbo du Mozambique a contribué au bon déroulement des travaux. La délégation congolaise conduite par l'abbé Mesmin-Prospère Massengo, secrétaire général de l'Acerac, comprenait également les abbés Anthony Mabiala et Aimé Minkala respectivement, recteur et directeur spirituel du grand séminaire de philosophie Georges Firmin Singha et Aristide Ghislain Ngouma, responsable de la rubrique «*Vie de l'Eglise*» au bi-hebdomadaire catholique La Semaine Africaine. Notons que cette rencontre a eu lieu peu avant la tenue du 7 au 28 octobre 2012 au Vatican, de la XIIIe Assemblée générale ordinaire du synode des évêques, sur le thème: «*La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*». Nous reviendrons sur les principales interventions et les temps forts qui ont dominé ces assises au pays de Maurice Michael cardinal Otunga, de vénérée mémoire.

Aristide Ghislain NGOUMA

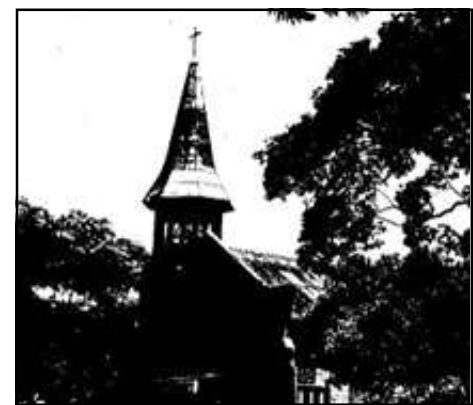
REMERCIEMENTS

La veuve Bayoundoula née Agathe Yengo, le professeur Patrice Yengo, la sœur Marie Brigitte Yengo, Jean Louis Yengo, Jeanne Ursule Yengo, Roger Aristide Yengo, Ida Pascaline Mitsieno née Yengo, Marie Evariste Yengo, Euloge Sosthène Mpassi Yengo, les enfants, petits-enfants et toute la famille Yengo, remercient tous ceux qui les ont soutenus moralement, physiquement, spirituellement et financièrement lors du décès de leur regrettée maman, sœur aînée, grand-mère et tante, Martine YENGO, survenu le mardi 25 septembre 2012, à Brazzaville, à l'âge de 75 ans. Elle a été inhumée, le vendredi 5 octobre, au cimetière familial du village Sérieux, à quelque 40 km de Kinkala. Ces remerciements vont droit à tous les évêques et ordinaires, membres de la Conférence épiscopale du Congo, à tous les prêtres des diocèses du Congo, ainsi qu'aux sœurs de différentes congrégations religieuses pour leur assistance multiforme. Dieu a donné, Dieu a repris et que l'âme de maman Martine YENGO repose dans la paix du Christ!



La famille YENGO

Archidiocèse de Brazzaville La paroisse Saint François célèbre ses 75 ans



L'ancienne église Saint-François d'Assise, jadis la mission du Plateau.

1937-2012: la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville a 75 ans. Pour marquer l'événement, une messe solennelle sera célébrée dimanche 14 octobre 2012 à 9h, qui consacrera le lancement officiel de l'année jubilaire de cette mission, fondée par les pères spiritains, après la cathédrale Sacré-Cœur.

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12/01.034.74.47
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 8 Août 2012, enregistré au domaine de timbre, le 20 Août 2012, sous le folio 090/8 N°644, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°RCCM CG/PNR/08 B 501 du 13 Septembre 2012. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société World Business, en sigle «S.W.B»;
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Dix millions de francs (10.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts de 100.000 de valeur nominale;
Siège social: Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: Transit, Consignation, Affrètement, Transport, Manutention, Bâtiment et Travaux publics, Prestation de services;
Gérance: La société est gérée et administrée par Monsieur EBALI Assompt Gaëtan.

Pour insertion.
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12/01.034.74.47
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire République du Congo.

INSERTION LEGALE

Par acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 12 Janvier 2010, enregistré au domaine de timbre, le 14 Janvier 2010, sous le folio 009/1 N°275, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/10 B 1328 du 14 Octobre 2011. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société de Construction et de Services, en sigle «SO.CO.SER»;
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent parts sociales de 10.000 F.CFA de valeur nominale;
Siège social: Quartier Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: Prestations de services techniques, Travaux Bâtiment et Génie civil;
Gérance: La société est gérée et administrée par mademoiselle BOUTSOUNGOU-BIKOUKI Frédéle.

Pour insertion
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE



OFFRE D'EMPLOI

Hope Congo (filiale de Hope International) exerçant dans le secteur de la micro finance recrute:

- Un (e) assistant (e) ressources humaines;
- Un (e) assistant (e) auditeur interne;
- Un (e) chargé(e) de conformité;
- Une stagiaire en qualité de secrétaire de direction.

Les termes de référence aux postes peuvent être consultés à l'adresse ci-dessus:

Date et lieu de dépôt des candidatures:
Adressez vos candidatures, au plus tard, le 31 octobre 2012, à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Mougali III-BZV.

Tél. : 06 940 90 21/05 323 89 65
E-mail: nguimbiolidon@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Joseph Djida a présidé la clôture de la trentaine de Saint Michel à Goma-Tsétsé

Venus des diocèses de Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala, Owando, Ouesso, Impfondo et de l'archidiocèse de Brazzaville, les chrétiens membres de l'archiconfrérie Saint Michel archevêque ont effectué du 27 au 30 septembre 2012, un pèlerinage au sanctuaire africain Saint Michel de Goma-Tsétsé, à l'occasion de la clôture de la trentaine dédiée à ce saint, patron de l'armée céleste. Partis de Brazzaville dans l'après-midi du jeudi 27 septembre à bord d'un train, les milliers de pèlerins sont arrivés à Goma-Tsétsé dans la soirée et accueillis par les membres du bureau diocésain de l'archiconfrérie Saint Michel. Samedi 29 septembre, dans l'après-midi, les pèlerins ont réservé un accueil chaleureux à l'hôte de marque, Mgr Joseph Djida, évêque de Ngaoundéré, vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, qui a foulé pour la première fois, le sol congolais.

La messe de clôture de la trentaine a eu lieu dimanche 30 septembre 2012, au sanctuaire africain Saint Michel de Goma tsé-tsé. C'était au cours de l'eucharistie présidée par Mgr Joseph Djida, qui avait pour concélébrants, les abbés Dieudonné Mboundou, curé, aumônier diocésain et national de l'archiconfrérie Saint Michel et Oscar Milandou, vicaire de la paroisse Saint Michel de Goma-Tsé-tsé, Renaud Silvére Kinzonzi, curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouleké et le père Casimir Moukoubu (sacramentaire), curé de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo. L'animation de la messe était assurée par la chorale diocésaine de Saint Michel «Les neufs chœurs des anges». Ont, également, participé à cette eucharistie, le couple Dabira et près de vingt éléments du G.p.c (groupement para-commando). Dans son homélie, Mgr Joseph Djida a souligné que le nom des anges n'est pas un nom de fonction, mais des messagers de Dieu. Les anges nous rappellent et rassurent la présence constante de Dieu à nos côtés et ne peuvent pas nous laisser

à la merci des ennemis. «Je suis venu au Congo, célébrer ensemble avec vous les merveilles du Seigneur à cette messe de clôture des activités de l'archevêque Michel. C'est cela l'universalité de l'Eglise. Vous



Mgr Joseph Djida.



Les membres de la confrérie Saint-Michel

avez dit oui à Jésus pendant un mois de prière intense, mais la logique est de changer la vie de celui qui prie. Engagés à la suite du Christ, soyez des véritables adorateurs pour changer notre société, en vue d'entrer

dans le royaume de Dieu. On ne peut pas témoigner le Christ, s'il n'est pas en soi, en vivant sa plénitude, à travers ce mois dédié à l'archevêque Michel où vous avez acquis la maturité chrétienne. Participez à la ré-

demption du Seigneur et vivez votre vie chrétienne avec détermination. Restez toujours humble, charitable et obéissant à l'Eglise. Bien-aimés de Dieu, vous êtes des envoyés qui ont une vie et une mission précise de celui qui vous envoie. Evitez des comparaisons inutiles et des condamnations gratuites et légères entre vous. Soyez donc des messagers de Jésus-Christ», a conclu Mgr Joseph Djida. Après l'homélie, 271 nouveaux membres de l'archiconfrérie Saint Michel ont été consacrés.

Signalons que dans la soirée du 29 septembre, une causerie-débat a été organisée au cours de laquelle Mgr Joseph Djida a échangé avec les membres de l'archiconfrérie Saint Michel. Pendant cet échange, l'évêque de Ngaoundéré a exhorté son auditoire à ne pas, seulement, attendre les grands événements pour prier, car le chrétien doit prier sans cesse. Il s'est réjoui de la forte mobilisation des michaéliens venus de tous les coins du pays, chose difficile à réaliser dans le diocèse de Ngaoundéré. Et pourtant, son diocèse avait été choisi par la Conférence épiscopale nationale du Cameroun comme lieu de pèlerinage national des mouvements d'apostolat. Pour ce faire, il a sollicité un jumelage entre les chrétiens du diocèse de Ngaoundéré et l'archiconfrérie Saint Michel du Congo.

Signalons aussi que Mgr Joseph Djida est issu des parents musulmans, il est prêtre de l'institut des oblats de Marie Immaculée.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXVIII^{ème} Dimanche Ordinaire B

Textes: Sg 7,7-11; Heb 4,12-13; Mc 10,17-30

«Tout est possible à Dieu!»

Nous avons réentendu le récit de cette rencontre entre Jésus et le jeune homme dont on nous a dit qu'il possédait de grands biens. Avant de nous pencher sur cette rencontre, arrêtons-nous un instant sur la première lecture. On nous parle ici de sagesse. De notre enfance où l'on nous enjoignait d'être sages, jusqu'à notre admiration pour certaines personnes pleines de sagesse, la sagesse est notre hantise. Savoir mener sa vie, oser les grands choix de l'existence, poser les petits choix qui s'offrent dans notre quotidien, c'est bien le grand désir de tous.

Pour développer notre sagesse, nous hésitons devant la foi de ceux et celles qui prétendent être de bons guides. La première lecture nous donne la prière de l'homme qui vient à la vraie source. La vraie sagesse ne peut venir que de Dieu. Voilà pourquoi elle est l'objet d'une demande, d'une prière et non pas le fruit d'acrobaties extraordinaires qu'il nous faudrait réaliser pour devenir des sages. La vraie sagesse est don de Dieu. Derrière ce texte du livre de la Sagesse se profile la figure du roi Salomon, une fois de plus. Il demeura, pour Israël, le modèle de sagesse insurpassable.

Le Christ est l'incarnation de la sagesse de Dieu. Pour qui met sa foi dans le Christ, il ne peut y avoir d'autre sagesse désormais que la parole de Jésus. L'épître aux Hébreux nous dit cela de manière très forte. Le Christ, véritable Parole de Dieu, devient, pour le chrétien, le critère définitif de la véritable sagesse. Voilà pourquoi la parole de Jésus, même si elle apparaît comme folie à notre jugement, est plus sage que toute sagesse humaine.

C'est précisément cela qui arrive à notre homme riche de l'évangile. Il accourt vers Jésus. Il est en quête de sagesse. *Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle?* Dans sa première réponse, Jésus se situe au niveau du bon sens religieux de son temps. Il rappelle les commandements prescrits par la Loi. Or, tous ces commandements, notre homme les applique déjà de son mieux. S'il vient trouver Jésus, c'est donc que son désir fait appel à autre chose puisqu'il ne se trouve comblé par l'observance à laquelle il a été fidèle. Jésus lui porte alors une attention nouvelle. A ce désir que la Loi ne satisfait pas pleinement, Jésus offre une Parole nouvelle. Il ouvre devant lui une voie dont l'homme aussi fidèle soit-il, ne saurait avoir même l'idée. Jésus propose à cet homme ce qui aux yeux de tous ne peut paraître que folie: «Va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, puis viens; suis-moi!»

Nous n'entendons ces phrases qu'à travers les conséquences qu'elles auraient dans nos vies. Tout abandonner, tout perdre, tout vendre, tout donner. Mais l'important n'est pas là. L'important est dans la seconde partie de phrase: puis viens, suis-moi! Suivre Jésus, c'est suivre la Parole de Dieu, c'est suivre la sagesse de Dieu. Suivre Jésus, c'est préférer la sagesse de Dieu à toute autre chose qui n'est pas Dieu. Seul cet amour, encore invisible, insaisissable, justifie la perte de tout le reste. Cependant, c'est la perte de tout le reste qui bouche l'horizon et qui interdit encore d'expérimenter la vraie sagesse de Dieu. Suivre Jésus suppose un risque-tout. Et c'est bien là ce qui est demandé.

En fait, Jésus place cet homme dans la position même d'Abraham, son Père dans la foi. Jésus propose à cet homme l'acte de foi, l'acte de confiance en la Parole qui demande et qui promet. C'est aussi le thème de cette année pour l'Eglise universelle: la foi où Sa Sainteté le Pape Benoît XVI nous y exhorte en nous appropriant les textes du dernier concile et du catéchisme de l'Eglise catholique, pour trouver justement des réponses à la crise de la foi que nous vivons actuellement dans notre société. Notre père archevêque, Anatole Milandou, n'est pas à son tour resté en marge. Il invite toute la chrétienté de Brazzaville à redécouvrir sa foi durant cette année pastorale. Mais préoccupation qui, bien sûr, va au-delà d'une année puisque c'est toute notre vie qui est interpellée.

Or, il nous est dit, pour revenir à l'évangile, que l'homme s'en retourna chez lui... car il avait de grands biens. Mais on nous dit aussi qu'il devint sombre. Toute joie s'est envolée. Le désir véritable de cet homme qui s'exprimait joyeusement au premier moment de la rencontre, se voit refoulé, éteint. Il ne peut donc plus produire la joie qui vient du désir vivant. Ce n'est pas pour nous appesantir sur le cas de cet homme que ce texte nous est donné. C'est pour que nous nous laissions percuter par la Parole de Dieu. Elle veut, nous aussi chrétiens du ou au Congo, rejoindre notre véritable désir. Elle veut nous provoquer, nous aussi, à la vraie foi. Elle veut nous faire entrer dans la voie de la véritable sagesse.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ
Maison Saint Ignace
(Brazzaville)

Diocèse de Pointe-Noire

Missionnaire de Nazareth, Sr Marie-Joseph Nkounkou a émis ses premiers vœux

Le dimanche 23 septembre 2012, 25^{ème} dimanche du temps ordinaire de l'année B, a connu une célébration particulière dans la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mpita. En effet, l'eucharistie a été marquée par l'émission des vœux temporaires de Sr Marie-Joseph Nkounkou, dans la famille des religieuses missionnaires de Nazareth. La messe était présidée par Mgr Miguel Olaverri, administrateur apostolique du diocèse de Pointe-Noire. Plusieurs prêtres des diocèses de Pointe-Noire et de Nkayi y ont concélébré dont l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général délégué de Pointe-Noire. On notait également, la présence des religieux et religieuses exerçant dans le diocèse de Pointe-Noire.

Dans son homélie, Mgr Miguel a invité le peuple de Dieu à être en contact permanent avec la Parole de Dieu qui éclaire tout chrétien et doit changer radicalement sa vie. Le célébrant a en outre, demandé à la professe de vivre une vie de sincérité et d'éviter un double langage. La foi, la charité et l'espérance doivent guider sa vie et elle doit prendre la Sainte Vierge Marie comme modèle. Aussi, doit-elle avoir une attitude de servante au service de l'Eglise. Les premiers vœux de Sr Marie-Joseph ont été reçus au nom de l'Eglise, par la supérieure de cette famille religieuse, Sr Lydia Portella. Une crèche, symbole d'abaissement, d'amour; une croix et un anneau, signes de l'alliance de la professe avec la famille religieuse missionnaire lui ont été remis à l'issue de son engagement.

A la fin de la cérémonie, la professe dans son mot de circonstance, a remercié toute la communauté chrétienne du diocèse de Pointe-Noire en général et celle de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mpita, en particulier, pour l'avoir soutenue durant sa formation.

Rock YALA



Sr Marie-Joseph Nkounkou.

AVIS AU PUBLIC

La bibliothèque du Cerc (Centre d'études et de recherches chrétiennes) informe le public brazzavillois qu'elle a ouvert ses portes le mercredi 10 octobre 2012 pour la nouvelle année académique 2012-2013. Vous y trouverez les livres de: philosophie, droit, littérature, sociologie, communication, histoire-géographie, sciences politiques, religion, anthropologie, économie, mathématiques, chimie, physique, médecine, biologie, les revues Etudes, la revue de science sociale, revue congolaise de droit...

Abonnement: (pour une année académique)
Elèves et étudiants: 2.000 francs Cfa + une carte photo
Professeurs et autres: 2.500 francs Cfa + une carte photo
Horaire de travail: du lundi au vendredi de 9h à 15h

Le Directeur
P. François KPEHOUNTON, SJ

FAIRE-PART



Il y a quatre ans, le 22 octobre 2008, le Seigneur Dieu rappelait à Lui son serviteur, Mgr Ernest KOMBO, S.j., évêque du diocèse d'Owando.

Pour commémorer cet anniversaire, une messe sera célébrée le lundi 22 octobre 2012, à partir de 16 heures, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Merci d'y participer ou de vous y associer par la prière!

BGFIONline



www.bgfionline.com

Le meilleur de la banque
chez vousNOUVEAU!
ENCORE
+ d'accessibilité
+ de services
+ de sécurité

Sur www.bgfionline.com vous pouvez :

- Consulter votre solde et l'historique des opérations de votre compte
- Effectuer des virements bancaires
- Commander vos chèquiers

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir



REF.ONEMO:258/2012 et 603/2012

**PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE
PROCÈDE À UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL.
LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE DE NATIONALITÉ
CONGOLAISE ET REpondre AUX CRITÈRES SUIVANTS:**

1. **Infographiste** : Formation Ecole de Commerce / Communication / Infographie (Bac+3 minimum). Au moins 2 ou 3 ans d'expérience Maîtrise des logiciels Isotools, Photoshop, Dreamweaver, Illustrator, Indesig, etc. Bonne connaissance des bases des données SQL et Oracle.

2. **Technicien Paye** : Formation en Gestion des Entreprises, Gestion des Ressources Humaines et Comptabilité (Bac+2 ou 3 minimum). Connaissances techniques dans le domaine de la paye. Deux ans d'expérience dans le domaine de la gestion de la paye. Capacités d'analyse et de synthèse.

3. **Assistante Sociale** : Diplôme d'Etat d'Assistante Sociale Expérience de deux ans minimum dans le domaine.

4. **Ingénieur Bâtiments** : Formation Technique. Connaissances en Electricité (courants forts, faibles, ondulés) climatisation industrielle et individuelle, groupes électrogènes. Connaissance des pompes et compresseurs, fluides, gaz industriels et médicaux. Trois ans d'expérience minimum.

5. **Opérateur Exploitation** : BAC C, D, E, F, S ou équivalent, mention « assez bien » minimum. Année d'obten-

tion du BAC : 2010, 2011 ou 2012. Être âgé entre 21 et 24 ans. Aptitude au travail en mer.

6. **Ingénieur Electricité** : Ingénieur généraliste à dominante Electrotechnique et réseaux de transport et distribution électrique. Expérience : minimum requis 5 ans, dans le cadre des Protection électriques, PDCS (Power Digital Control System), variation de vitesse, machine tournante, maintenance industrielle appliquée au métier de l'électricité. Une expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière est souhaitée. Bonne connaissance des règles techniques métier et des normes internationales dans son domaine. Maîtrise de l'anglais souhaitée.

7. **Technicien Méthode Inspection** : Bac+2 à dominante Maintenance Industrielle, avec une expérience significative dans les activités pétrolières onshore et offshore. Connaissances en informatique, notamment du logiciel SAP, vivement souhaitées. Maîtrise de l'anglais souhaitée.

8. **Superviseur Construction** : Formation d'Ingénieur ou Technicien avec 5 ans d'expérience minimum et une connaissance des installations pétrolières offshore. Expérience en conduite d'affaires ou de projets pour la partie réalisation. Connaissances en métallurgie, procédé, équipements pétroliers, électricité, instrumentation, revête-

ments, opérations mer.

9. 20. **Ingénieur Contrats**: Bac+5 (École d'ingénieur prioritairement, droit des affaires, École supérieure de commerce), première expérience dans la négociation commerciale et contractuelle. Connaissances en droit des affaires et assurances. Esprit de rigueur, de synthèse et d'analyse. Connaissances solides de l'anglais.

DOSSIER DE CANDIDATURE

* Il devra contenir OBLIGATOIREMENT:

* une lettre de motivation manuscrite (préciser le poste faisant l'objet de votre candidature)

* un Curriculum Vitae avec photo format d'identité (adresse complète: BP, téléphone cellulaire, email)

* les photocopies des diplômes (sous réserve de vérification de l'authenticité des diplômes)

Tout dossier incomplet sera rejeté

* Vous êtes vivement encouragés à déposer votre dossier sur notre site internet dédié au recrutement :

www.careers.total.com

Les CV sur format papier sont à déposer à :

- **Pointe-Noire**: Bureau courrier, à la Direction Générale sise immeuble Poincaré

- **Brazzaville**: Bureau de liaison TOTAL E&P CONGO, avenue Bayardelle

DATE DE CLOTURE : vendredi 12 octobre 2012

Les épreuves de présélection seront organisées à Brazzaville et à Pointe-Noire, au fur et à mesure de la réception des candidatures. Les candidats seront convoqués aux tests de présélection par téléphone et devront se présenter munis OBLIGATOIREMENT d'une pièce d'identité en cours de validité.

Chambre de commerce de Brazzaville

Le Congo sollicite l'appui des Chinois dans le cadre de la production végétale

Le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, s'est entretenu, vendredi 5 octobre 2012, avec une délégation chinoise conduite par Liu Shaoxy, vice-président de la Chambre de commerce internationale de Chine. Au menu des échanges: les opportunités d'investissement pour les entreprises chinoises dans le secteur forestier et minier.

La délégation chinoise en séjour de travail au Congo était constituée de dix entreprises évoluant dans des secteurs d'activités variés. Alain Marius Ngoye-Kessy, directeur général de la valorisation des ressources forestières, au Ministère de l'économie forestière et du développement durable, a dit que la Chine peut apporter son expertise au Congo, dans l'exploitation d'une filière très développée en Chine, le bambou, appelé aussi «bois des pauvres». Aussi, a-t-il sollicité l'appui des Chinois dans le cadre de la production végétale. «La Chine peut nous apporter une assistance technique dans la mise en place des laboratoires «in-vitro» des plantes et dans l'acquisition du matériel végétal», a-t-il fait savoir. Dans ce sens, le Congo entend implanter cinq centres de formation aux métiers du bois et de la forêt. Les premiers seront installés à Enyéllé, dans le département de la Likouala; à Mossendjo, dans le département du Niari; à Pointe-Noire et à Brazzaville.

«Avec le programme national de reboisement, le Congo veut réaliser, pour les dix ans à venir, un million d'hectares de forêt, soit cent mille hectares de forêts de plantation avec des espèces telles que: l'eucalyptus, le pin, le limba. Ces espèces peuvent permettre au Congo, d'ici à deux ou trois ans, d'amorcer une filière nouvelle d'industrie de bois», a-t-il conclu. Paul Obambi a, pour sa part, estimé que le partenariat avec la Chine va davantage faciliter les échanges entre les deux pays. L'installation des entreprises chinoises au Congo présente, d'après lui, un intérêt pour l'employabilité des jeunes Congolais, dont le taux de chômage est, officiellement, estimé à 35%. Il a, également, convié les entreprises chinoises qui produiront au Congo, à respecter la réglementation en vigueur dans les secteurs d'exploitation. Cependant, il a invité les Congolais à la concrétisation des projets. «Au Congo on est, encore, à l'heure du débat. Les porteurs de projets ne bénéficient pas d'un soutien de la part des autorités.», a reconnu Paul Obambi. Liu Shaoxy a, quant à lui, précisé que les entreprises chinoises recherchent des opportunités d'investissement sur le marché congolais, en y apportant leur savoir et savoir-faire. Il a, en plus, dit pouvoir apporter des projets propices au développement du Congo. Pour ce qui est du département des mines, il faut dire que les entreprises chinoises vont permettre à ce secteur de diversifier l'économie congolaise, en plus d'en assurer le développement. Une panoplie de produits miniers sera exploitée dans ce domaine, à l'instar du phosphate, du fer, et de la po-



De g. à dr: Liu Shaoxy et Paul Obambi.

lasse. L'économie verte, avec le développement de l'écotourisme, a, aussi, fait l'objet d'une attention particulière, lors de l'entretien entre Liu Shaoxy et Paul Obambi. Les deux personnalités veulent faire de ce secteur un des atouts de l'économie congolaise, en initiant des visites touristiques susceptibles de rapporter des devises, comme à Nairobi, au Kenya. Selon les statistiques nationales de la balance commerciale, le Congo exporte quatre cent neuf mille tonnes vers la Chine et importe six cent mille tonnes de la Chine.

Hordel BIAKORO

Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)

«Le réseau des verts» édifié sur les conclusions de Rio+20

Mieux vaut tard que jamais, dit un adage. Lundi 1^{er} octobre dernier, une séance de restitution des résultats du sommet de Rio+20 (Conférence des Nations Unies sur le développement durable), tenu du 20 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro (Brésil), a été organisée, au Centre d'informations des Nations Unies, à Brazzaville, à l'endroit des membres de l'association «Le réseau des verts», conduits par leur président, Godel Godeffroy Baouadila. Après projection des films documentaires liés aux questions de développement durable, l'environnementaliste Jean Nanga Maniane a



Trouver des mesures ingénieuses pour réduire la pauvreté.

fait savoir que «vingt ans après le sommet planète terre de 1992, à Rio, où les pays participants avaient adopté l'Action 21, un programme d'action pour un développement durable visant à repenser la croissance économique, promouvoir la justice sociale et assurer la protection de l'environnement, l'O.N.U réunit, de nouveau, les gouvernements, les institutions internationales et les grands groupes, pour les inciter à se mettre d'accord sur une série de mesures ingénieuses qui permettraient de réduire la pauvreté, tout en encourageant les emplois offrant un revenu convenable, une énergie non polluante et une utilisation des ressources naturelles plus juste et plus durable».

Pour Jean Nanga Maniane, Rio+20 a été une occasion de cesser de faire comme si de rien n'était et d'agir pour mettre fin à la pauvreté et à la destruction de l'environnement, en vue de construire une passerelle vers l'avenir. Le développement durable, dont il a été question à ce sommet, est un développement permettant de pourvoir aux besoins du temps présent, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de subvenir à leurs besoins. Les discussions officielles du sommet ont été concentrées sur deux thèmes principaux: «Comment bâtir une économie verte pour parvenir à un développement durable et faire sortir les peuples de la pauvreté, notamment en apportant aux pays en développement un soutien pour leur permettre de trouver une voie vers un développement» et «Comment améliorer la coordination internationale en faveur du développement durable».

Les gouvernements présents ont, en outre, adopté des mesures pratiques, claires et ciblées, afin de mettre en œuvre un développement durable, inspiré par l'exemple de nombreux succès remportés dans ce domaine pendant les vingt dernières années. Les solutions de nombreux problèmes posés par le développement durable dont ceux relatifs aux villes, à l'énergie, à l'eau, à la nourriture et aux écosystèmes sont connues. Lors de Rio+20, les Etats ont fait de telle sorte que ces questions deviennent une réalité, en effectuant une transition vers des économies plus vertes, avec un accent sur l'éradication de la pauvreté; en protégeant les océans de la surpêche, de la destruction des écosystèmes marins et des effets négatifs du changement climatique; en rendant nos villes plus vivables et plus économes en énergie; en généralisant le recours aux sources d'énergie renouvelable qui permettent de réduire de manière importante les émissions de carbone, ainsi que la pollution atmosphérique, tout en encourageant la croissance économique, etc.

Alain Patrick MASSAMBA

Lutte contre le V.i.h-sida

Amplifier le partenariat entre le Ministère de la jeunesse et l'Onusida

Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, a reçu, en son cabinet de travail, à Brazzaville, la délégation de l'Onusida, conduite par Mamadou Pethe Diallo, directeur régional de cette structure Africaine de l'Ouest et du Centre, accompagnée de quelques membres du Sep/C.n.l.s (Secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida), mardi 9 octobre 2012. Au centre de leur entretien: les progrès réalisés dans la lutte contre le V.i.h-sida en milieu jeune et la mise en place d'une riposte à ce grand fléau.

Au cours de cet échange, les deux parties ont parlé des Kermesses sida vacance (Kersivac), kermesse au cours de laquelle, la jeunesse nationale congolaise a l'opportunité de pouvoir partager entre elle des informations sur le V.i.h-sida, d'avoir accès à des conseils et des services, mais également, de populariser le message sur l'auto prise en charge et la contribution de la jeunesse à la lutte contre le V.i.h-sida.

Elles ont, par ailleurs, partagé sur la manière de pouvoir s'occuper de ce que le C.n.l.s a appelé la féminisation de l'épidémie au Congo, en particulier la vulnérabilité accrue des jeunes filles par rapport à la pandémie et la nécessité de développer des programmes spécifiques à ce groupe, afin de réduire leur vulnérabilité, d'augmenter leur capacité d'auto prise en charge et de faciliter leur réinsertion dans le monde socio-économique, à travers des actions génératrices des revenus. Le ministre et le directeur régional de l'Onusida ont, en outre, soutenu l'engagement du président de la République qui est la clé du succès de la réponse nationale à la pandémie au Congo, avec son slogan «Le sida ne passera pas par moi, ne passera pas par vous, donc il ne passera par personne parmi nous, donc il ne passera pas au Congo». Au sortir de l'audience, Mama-

dou Pethe Diallo a félicité le Ministère pour le travail accompli dans la lutte contre le V.i.h. «Nous remercions le ministre pour l'opportunité donnée, pour partager avec lui des informations concernant la contribution de qualité de son département à la réponse au V.i.h-sida au Congo», a-t-il dit, avant de signaler que cette visite a été, également, une occasion, pour demander au ministre de nous orienter, conseiller et guider sur la meilleure façon de redynamiser le partenariat entre l'Onusida, d'un côté, le Ministère de la jeunesse, de l'autre



Anatole Collinet Makosso et Mamadou Diallo. (à d.)

et le sep/Cnls. «Nous avons reçu toutes ces orientations, conseils, avec beaucoup d'humilité. Et, nous sommes prêts à accompagner son département dans ses actions», a-t-il poursuivi.

Signalons que le taux de prévalence du V.i.h-sida est de 1,7% chez les jeunes.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Pour l'éradication du V.i.h-sida selon le plan d'action de la femme

Catherine Ebondza Lipiti, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a reçu en audience, lundi 8 octobre 2012, Mamadou Diallo, directeur régional de l'O.n.u-sida Afrique de l'Ouest et du centre. Au cours de cet entretien, la ministre de la promotion de la femme a informé Mamadou Diallo du travail en cours d'exécution, dans le cadre du plan d'action sur les femmes et filles, dans la lutte contre le sida.

Mamadou Diallo s'est dit satisfait d'avoir été reçu par la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. «Mme le ministre a eu l'amabilité de partager avec moi, certaines réflexions et orientations stratégiques et importantes de son département; le fait que son département a un plan stratégique sectoriel de lutte contre le sida, il est, donc, un acteur majeur de la réponse nationale au V.i.h-sida au Congo», a-t-il affirmé, avant d'ajouter:

«Après être suffisamment informée sur ces orientations, j'ai réitéré l'engagement de notre organisation à nous tenir aux côtés du gouvernement congolais, pour soutenir les efforts nationaux qui sont entrepris, afin d'enrayer ce fléau au Congo». S'étant réjouie de la visite du directeur régional Afrique de l'Ouest et du Centre, Catherine Ebondza Lipiti a appuyé les propos du directeur régional, en soulignant: «Notre Ministère, s'occupant des questions



Une vue de l'audience.

spécifiques des femmes et des filles, et de l'égalité des genres, a un rôle à jouer dans la réponse au V.i.h-sida.»

Aybienevite N'KOUKA-KOUDISSA



Offre d'emploi

Dans le cadre du projet « vulgarisation de l'APV/FLEGT pour une appropriation et participation des populations locales dont les populations autochtones dans sa mise œuvre » porté par l'ONG Congo Environnement et Développement (CEDEV) en partenariat avec l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), grâce au soutien de la Délégation de l'Union européenne, ACTED recherche un Superviseur Communautaire

Nombre de Postes: 1

Durée: 3 mois renouvelable

Lieu d'Affectation: Ouesso

Le superviseur communautaire travaillera sous la supervision directe de l'adjoint chef de projet en collaboration avec le chef du projet (CEDEV).

Le projet susmentionné se donne les objectifs suivants:

- Renforcer la compréhension des enjeux spécifiques au FLEGT pour les populations locales, dont les populations autochtones;
- Sensibiliser la population aux enjeux du FLEGT et à l'importance de la participation civile de tous;
- Soutenir la participation des populations autochtones dans les dynamiques de concertation de la société civile et de gestion participative des concessions forestières

Description des tâches

- Planifier les activités de renforcement des capacités managériales des plateformes en liaison avec l'adjoint;
- Créer des supports de formation et définir le contenu des modules;
- Animer les séances de formation des plateformes;
- Améliorer les capacités des peuples autochtones et faciliter leurs implications dans les dynamiques de concertation;
- Accompagner les plateformes dans la mise en application des acquis des formations
- Veiller aux matériels du projet;
- Rédiger les rapports d'activités ainsi que les rapports mensuels;
- Travailler avec les équipes de l'organisation partenaire;
- Effectuer toutes les autres tâches nécessaires à la demande de sa hiérarchie.

ACTED est une organisation non gouvernementale et humanitaire engagée dans des programmes d'urgence et de développement. Compte tenu de la nature des activités, les employé(e)s doivent être disponibles et flexibles à tout moment afin de répondre aux éventuelles urgences. Cette description de poste peut être sujette à des modifications suivant l'évolution des activités. Ces éventuelles modifications seront redéfinies et discutées entre ACTED et l'employé.

Compétences et qualités attendues

- Avoir un diplôme universitaire dans l'un des domaines

suivants: foresterie, environnement, gestion des ressources naturelles, développement rural, science sociale, gestion de projets ou droit de l'environnement;

- Avoir une expérience avérée dans la gestion participative des ressources forestières;
- Avoir une forte expérience en renforcement des capacités des organisations de la société civile;
- Avoir une expérience de travail avec les populations autochtones;
- Avoir des connaissances de base en informatique (Word, Excel, Power point);
- Avoir une bonne capacité de communication et d'autonomie dans le travail;
- Etre capable de travailler en équipe multi-disciplinaire;
- Avoir une bonne connaissance des zones du projet (départements de la Sangha, de la Likouala, du Niari et de la Lékoumou)
- Etre capable de travailler dans les conditions difficiles (en milieu rural);
- Etre apte à travailler sous pression et à respecter les délais imposés;
- Etre apte à conduire une moto;
- Avoir une bonne compréhension et connaissance du processus FLEGT (application de réglementation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux) au Congo serait un atout considérable;

Présentation de la candidature
Les dossiers portant la référence «Offre Emploi – Superviseur Communautaire – projet 20 BDN» doivent être déposés avant le 20 octobre 2012, pendant les heures de service (8h – 17h), au bureau d'ACTED à Brazzaville, situé à coté de cabanon, Quartier OCH Mougali 3, B.P. 1126, ou au bureau d'ACTED à Pointe Noire, situé au 3, Rue Imba à Pointe Noire (Quartier Raffinerie, 1^{er} camp CORAF, arrêt GECO). Les dossiers doivent comporter les éléments suivants :

- Lettre de candidature manuscrite
- Copie des diplômes
- Lettre de recommandation et contacts de 3 personnes de référence
- Curriculum Vitae détaillé et copies des attestations de services rendus
- Copie de la pièce d'identité / extrait d'acte de naissance

NB : Aucune candidature ne sera retenue sans remplir les conditions ci-dessus.

ATTENTION : Les dossiers d'application ne seront pas retournés – il ne faut pas joindre les documents originaux.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour des tests pratiques le plus rapidement possible.

Nathalie KLEIN

Directrice Pays

ACTED en République du Congo

Avis d'appel d'Offres International Ouvert

n°10/BEAC/DGE-DIT/AOIO/Bien/2012

Du mercredi 11 juillet 2012

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur fonds propres, des équipements de sécurité informatique. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation de matériel de sécurité informatique CHECKPOINT et IBM-ISS en deux lots indépendants.

Le processus de sélection se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international ouvert définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion de marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent examiner le dossier d'appel d'offres rédigé en français et/ou obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 16 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736, Avenue Mgr Vogt, 14^{ème} étage, porte 1402

Tél.: (237) 22 23 40 30/22 23 40 60;

Poste 5402

@: cgam.scx@beac.int

Le dossier d'appel d'offres peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement de la

somme non remboursable de F.CFA un million (1 000 000) ou l'équivalent de EURO 1 525 par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué et équivalente à 5% du montant de l'offre, devront être déposées sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 26 octobre 2012, à 12 heures, heure de Yaoundé. **BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, 736,

Avenue Mgr Vogt,

Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01

B.P: 1917, Yaoundé – CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le vendredi 26 octobre 2012, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Le Président de la Commission
Jacques NSOLE



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale: 1093. 6, rue du 18 mars 1977

Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur Centre - Ville Brazzaville

Tel. : 06 808.13.24/05 737.37.03 - Fax: + 41 22 739 72 79

E-mail: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

INTERNE ET EXTERNE 015/2012

La Délégation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) ASSOCIE (E) CHARGE (E) DU RAPATRIEMENT pour ses services à Impfondo.

Titre du Poste: Associé(e) Chargé(e) du Rapatriement

Numéro du Poste: 10017998

Lieu d'affectation: Impfondo

Date d'entrée en Fonction: 1^{er} novembre 2012

Durée d'affectation: 2 mois

Catégorie et niveau du poste: GL6

1. Description de tâches:

Sous la supervision directe du Chef de bureau de terrain à Impfondo, le ou la titulaire de ce poste sera chargé des attributions suivantes:

- Maintenir le contact avec les réfugiés ou les groupes de réfugiés qui ont exprimé leur intérêt pour le rapatriement volontaire et, dans ce processus, les enregistrer, de façon identifiable, en collaboration avec les autorités des/du camp(s)/ site(s) et du Gouvernement et mettre à leur disposition les imprimés de «Déclaration de Rapatriement Volontaire»;
- Assister les autres membres des équipes chargées de rapatriement dans la conduite des interviews avec les réfugiés enregistrés, de façon à s'assurer qu'ils ont les informations nécessaires leur permettant de prendre une décision adéquate en rapport avec leur déclaration de rapatriement volontaire;
- Collecter et compiler pour la base des données du HCR, les informations relatives aux identités des réfugiés enregistrés pour le rapatriement volontaire;

• S'assurer, en collaboration avec le personnel responsable de la gestion de la base des données des réfugiés, de la mise à jour et de la sécurité des informations enregistrées dans la base des données en rapport avec le rapatriement volontaire des réfugiés;

• S'assurer, également, de la protection et de la sécurité des documents signés dans le cadre du rapatriement volontaire, au moyen d'un classement approprié, pour une consultation future;

• Assurer la vérification physique au point de départ de toutes les personnes qui ont opté pour le rapatriement volontaire, avant de les embarquer dans les convois de rapatriement;

• S'assurer qu'une assistance et attention spéciales sont accordées aux personnes ayant des besoins spécifiques ou se trouvant dans une situation de vulnérabilité, lors des opérations de rapatriement volontaire;

• Faciliter et s'assurer que toutes les dispositions sont prises, afin qu'une assistance, telle que définie dans les modalités pratiques du rapatriement volontaire, soit donnée aux réfugiés qui ont opté pour le rapatriement volontaire, avant leur départ ou bien à l'arrivée dans le pays d'origine;

• Faire le suivi des différents moyens et arrangements logistiques mis en place pour le déplacement des réfugiés, à travers les différents points de sortie;

• Servir d'interprète et de traducteur, notamment durant les sessions de briefing, d'interview et de rapatriement;

• Planifier et organiser les convois de rapatriement volontaire des réfugiés;

• S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

2. Qualifications requises:

- Etre de nationalité Congolaise (RoC);
- Avoir un casier judiciaire vierge;
- Etre détenteur d'un diplôme d'études secondaires; un diplôme en Droit, en Relations Internationales ou en Science Politique est un atout;
- Avoir une expérience professionnelle de 6 ans dans le domaine. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout;
- Avoir une connaissance approfondie des normes de protection des réfugiés et de ses politiques et de principes sur les solutions durables des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR;
- Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout;
- Avoir de bonnes connaissances informatiques.

3. Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- une demande manuscrite;
- un curriculum vitae aussi détaillé que possible;
- une notice de personnel P11. Les imprimés de cette notice personnelle peuvent être retirés à la guérite de la Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou aux Bureaux de Terrain (Impfondo et Bétou);
- la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette offre.

Les candidatures doivent être transmises, sous pli confidentiel, avec la mention

«AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE 015/2012», à l'adresse suivante: Monsieur le Représentant du HCR pour le Congo
6, rue du 18 mars 1977 - Quartier mission catholique Sacré-Cœur, Centre-villeB; .P: 1093 - Brazzaville
République du CONGO

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au: 21 octobre 2012.

Les candidatures seront reçues entre 8 et 16h30mn, les jours ouvrables. Les dossiers non retenus seront, immédiatement, détruits.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Un test oral, écrit et pratique sera proposé aux candidats présélectionnés.

Fait à Brazzaville, le 8 octobre 2012

L'ADMINISTRATION DU HCR

Jean-Pierre Makouta-Mboukou:

L'écrivain et chercheur congolais est décédé à Paris

Ecrivain et chercheur congolais, de renommée internationale, le professeur Jean-Pierre Makouta Mbouta-Mboukou a rendu l'âme, le 8 octobre 2012. A l'hôpital de Pontoise, à Paris, en France. A l'âge de 83 ans. L'illustre disparu, qui était basé en France, depuis des années, a vu le jour, le 17 juillet 1929, à Kindamba, dans le département du Pool.

Jean-Pierre Makouta-Mboukou a fait ses études secondaires au Cameroun et au Congo. En France, il a entrepris des études supérieures et obtenu de nombreux diplômes.

Docteur en littérature et en linguistique, il a, successivement, enseigné à la Faculté des Lettres de Dakar, au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville et dans une université parisienne. Député, de 1963 à 1968, il a été sénateur, de 1994 à 1997.

Écrivain et chercheur, Jean-Pierre Makouta-Mboukou a produit une œuvre abondante qui embrasse la nouvelle, le roman, avec des titres tels que *En quête de liberté* (1970), *Le Contestant* (1973),... *Et l'homme triomphe* (1983), *L'Homme aux Patagias* (1992), la poésie (*L'Âme bleue*, 1974, *La Cantate de l'ouvrier*, 1974), le théâtre, l'essai littéraire et des études de linguistique. Il écrivait, parce qu'il croyait, fermement, que la fonction du romancier consiste à «faire prendre conscience, faire aimer».

La problématique du pouvoir exercé sous toutes ses formes par les colons, les présidents des Républiques, les patrons, les soldats, les chefs spirituels, etc., accepté ou subi dans leur chair et leurs âmes par les opprimés et les fidèles, sous-

tend sa prose romanesque. Il en décrit les travers pour que seul l'homme en triomphe comme dans *Les Exilés de la forêt vierge* (1974, rééd. 1981) ou *Les Dents du destin* (1984). L'écrivain, qui est licencié en théologie protestante est porté par sa foi. Il place donc la victoire de l'homme sur lui-même entre les mains de Dieu, qui, Seul, peut transformer l'âme humaine. (Cf. «Nouvelle anthologie de la littérature congolaise», de Jean-Baptiste Tati Loutard et Philippe Makita; paru en 2003, aux Editions Monde Noir, dans la Collection Hatier International).

Le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou a été le deuxième vice-président du Sénat congolais. Il est lauréat du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire et du Prix Littéraire Aimé Césaire; membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de France; membre de l'Académie Italienne des Lettres, des Arts et des Sciences, Académie Internationale «Greci Marino», dans la section: Littérature et poésie. Cette dernière distinction fut une véritable consécration de l'homme de lettres, du chercheur, du Professeur d'Université et de son œuvre grandiose.

L'académicien est un chercheur de haut niveau, un savant



Le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou

qui se distingue dans un domaine donné, ou dans plusieurs.

Le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou était titulaire des diplômes suivants: licence ès-Lettres (Littérature Française), licence en Théologie, Diplôme d'Etudes Supérieures de Lettres, C.A.P.E.S. (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire), Doctorat de Spécialité (Linguistique Comparée), Doctorat d'Etat ès-Lettres (Linguistique descriptive), Doctorat d'Etat ès-Lettres (Littérature Française et Comparée), Doctorat ès-sciences religieuses (Théologie protestante).

Il a enseigné aux universités Inalco (Paris III - Sorbonne Nouvelle), de Dakar (Sénégal), d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Ouagadougou (Burkina Faso). Jusqu'à présent, le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou a été l'unique Congolais qui

soit membre de l'Académie italienne, alors qu'il était, déjà, seul Congolais membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de France. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages littéraires: romans, poésies, récits, études, collections et dictionnaire dont «*Mes 10.000 mots*» (Dictionnaire français), coll. NEA Bordas, en 1981-1982-1983.

Le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou est aussi auteur de plus d'une cinquantaine d'articles publiés dans diverses revues étrangères. Selon le programme, le corps du professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou est prévu pour arriver à Brazzaville, le lundi 15 octobre 2012. La date de son inhumation n'est pas encore connue.

Véran Carrhol YANGA

Centre culturel russe de Brazzaville

L'association Pratic a offert des bourses aux meilleurs étudiants et bacheliers de l'année 2011-2012

En collaboration avec quelques sociétés de la place, l'association Pratic a procédé à la remise des bourses ou aides scolaires à dix-huit jeunes étudiants et bacheliers congolais. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu, le samedi 6 octobre 2012, au Centre culturel russe de Brazzaville. Sous l'égide de Luc Missidimbanzi, président international de ladite Pratic. En présence de Mme Nathalie Sikou, présidente nationale de ladite association, ainsi que des représentants des entreprises sponsors qui appuient cette initiative et des parents des bénéficiaires. A travers ce soutien, l'association Pratic vise à accompagner les jeunes qui abordent les études supérieures, dans le but de former une élite congolaise.



Les étudiants et bacheliers bénéficiaires des bourses.

Attribuées depuis trois années consécutives, ces bourses sont destinées aux nouveaux bacheliers et aux étudiants inscrits dans des écoles supérieures, instituts et facultés. Pour les nouveaux bacheliers, cet appui leur permet de mieux démarrer des études supérieures. Ce dispositif a pour vocation de développer leurs compétences scientifiques et de leur donner les moyens d'accéder aux études supérieures dans les meilleures conditions.

Cette année, l'association Pratic a octroyé dix-huit bourses, au total, aux étudiants issus de onze établissements de l'Université Marien Ngouabi, des instituts supérieurs privés et aux nouveaux bacheliers. Cette aide permet aux bénéficiaires, notamment ceux issus des milieux défavorisés, de poursuivre leurs études supérieures avec efficacité. En leur permettant, par exemple, l'acquisition des ouvrages.

L'attribution des bourses est l'une des composantes du programme de renforcement du système éducatif universitaire appelé «Partenariat -Ecole - Entreprise» de l'association Pratic. Avec ces aides, l'association ambitionne de développer l'enseignement supérieur. C'est, aussi, une occasion pour lancer son programme INUE (Identité numérique de l'université et écoles), pour permettre aux étudiants et leurs établissements d'avoir une visibilité sur le net, puis échanger, efficacement, avec d'autres acteurs de l'enseignement supérieur.

Il faut noter que cette aide, appelée «boursotop», est offerte par les sponsors et les partenaires de Pratic, pour récompenser, d'une part, les meilleurs élèves et étudiants du Congo souhaitant poursuivre des études supérieures et, d'autre part, pour participer au développement des compétences en technologie numérique. Objectif visé: répondre à l'épineux problème d'insuffisance de ressources compétentes au Congo. Les étudiants et les élèves, ainsi que les écoles et les établissements supérieurs sont choisis sur la base d'une méthodologie respectant les critères préétablis.

Pour Luc Missidimbanzi, «l'octroi de ces aides scolaires est un moyen efficace que certains acteurs de développement, à savoir: tous nos donateurs et partenaires, utilisent pour le développement de notre pays».

Philippe BANZ.

5^{ème} édition du festival international de rire Tuseo

Cinq jours de rire en perspective

Après cinq années d'hibernation, le festival international de rire Tuseo, une initiative de Lauryathe Céphyse Saugét Bikouta, revient à flot. La 5^{ème} édition de ce grand rendez-vous du rire aura lieu, du 23 au 27 octobre 2012, à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, sur le thème: «Les retrouvailles». Elle sera organisée en partenariat, notamment avec la présidence de la République et le Ministère de la culture et des arts.

La cuvée 2012 de Tuseo connaîtra la participation des artistes et groupes du Congo et de dix pays étrangers. Qui rivaliseront d'ingéniosité, à travers des spectacles en «in». Il s'agit de: Congo (Fortuné Bateza, Les Ririclos, Bienvenu Sidobé, Richilvi Babela, Sorel Boulingui, Large horizon, Le groupe Espoir (Brazzaville), Théâtre des coulisses, Compagnie Talakuandi (Pointe-Noire); RDC (Mars Yamba Kadiombo; Gabon (Omar Defunzu); Cameroun (Bassek Fils), Majors Assé, Rosalie Essindi; Togo (Les Kamiscènes); Bénin (L'homme du gromagnon; Côte d'Ivoire (Adama Dahico, Decothey); Mali (Raphaël Sea "Seigneur du rire"; Burkina Faso (Gnoulia Eudoxie Lionnelle); Haïti (La compagnie Cris); Belgique (Kody); France (Aline Zomo-Bem, Michel Guerra). D'autres spectacles se produiront en «off» et seront livrés par des nouveaux talents de l'humour, en première partie de chaque spectacle en «in».



Lauryathe Céphyse Saugét Bikouta

régie son et lumière, par Serge Miankoulou et Patricia Mavoungou (Congo), en jeu de l'acteur, par José Bau Diyabanza (RDC) et en animation à l'humour, par Augusta Palenfo Bamsoya (Burkina Faso); des conférences: «Le rire dans la chanson», par Gaëtan Bahouna (Congo), «Le rire dans la littérature», par

Vincent Monadé (France), «Le rire en milieu pygmées», par Billy Marius (Suède), «Le nkelo», par Ben Mukacha (France), «Le rire dans la tradition kongo», par Auguste Miabeto (Congo).

Tuseo 2012, ce sera, aussi, la rencontre professionnelle de huit directeurs des festivals du rire d'Afrique, qui sera placée sous le thème: «Problématique de la formation, de la création, de la professionnalisation, de la diffusion et du financement de l'humour en Afrique». Une initiative de Majors André Akoa, directeur du festival «Yaoundé fou rire», du Cameroun. Au programme de Tuseo 2012, il y aura, également, des projections de films d'humour, des gags d'Afrique; d'un documentaire sur le «Nkelo» avec les sapeurs; exposition et projection des photos souvenirs sur les éditions passées du festival Tuseo à Brazzaville, des

supports visuels et émissions sur Tuseo, «Le journal du bien» (émission satyrique camerounaise sur l'actualité africaine et mondiale); et des expositions: portrait sur Willy Zekid (dessinateur), photo «Mode à l'envers», histoires drôles, caricatures & BD, Zejournal (journal humoristique congolais, publié par un rappeur brazzavillois). La 4^{ème} édition de Tuseo avait eu lieu, du 16 au 21 octobre 2007, sur le thème: «Le droit de rire».

Comme on peut s'en douter, le festival Tuseo a été replacé sur les rails. Grâce à la pugnacité de sa génitrice, Lauryathe Céphyse Saugét Bikouta (Directrice artistique/administratrice du festival). Et on espère que, cette fois-ci, cette grand-messe internationale du rire ne connaîtra plus de période de temps mort.

Véran Carrhol YANGA

Première édition du Prix littéraire Mokanda Lauréate, Ananda Devi recevra son prix à Brazzaville

Sous la présidence de l'écrivain Henri Lopes, président du jury du Prix Mokanda et ambassadeur du Congo en France, en présence de Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, et de Mireille Opa

Ellion, directrice générale du livre et de la lecture publique, aura lieu, le mardi 16 octobre 2012, à Brazzaville, la remise du Prix littéraire Mokanda. Seront, également, présents, la plupart des membres du jury, ainsi que

des universitaires et des personnalités du monde de la culture. Attribué par le stand Livres et auteurs du bassin du Congo, le Prix Mokanda récompense un parcours, une démarche et l'œuvre d'un écrivain francophone, dont les textes s'inspirent de l'Afrique et célèbrent le continent. Les noms des trois finalistes avaient été dévoilés en mars dernier, à l'approche du Salon

du livre de Paris. Il s'agissait de: Alain Mabanckou (Congo), Ananda Devi (Ile Maurice) et Boualem Sansal (Algérie). Figure majeure de la littérature francophone de l'Océan Indien, l'écrivaine mauricienne Ananda Devi a été désignée comme lauréate du Prix Mokanda 2012, le 16 mars dernier, sur le stand Livres et auteurs du bassin du Congo, au Salon international du livre de Paris.

ETUDE Maître Anicet BALHOU

B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10 - E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
 Etude sise à l'immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
 19, Avenue Charles DE GAULLE,
 POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes des résolutions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par le Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du douze avril deux mil onze, enregistré le treize avril de la même année, folio 068/14, n°2585;

L'associé unique de la Société «PROSAAC», Société A responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de Francs CFA 3.000.000, a, après cession de la totalité de TROIS CENTS (300) parts sociales intervenue entre lui et les associés de la société PROSAAC SARL,

Entre autres décisions:

- Décidé de retirer de l'objet social le paragraphe B- COMMUNICATION avec toutes ses activités, de sorte qu'il soit remplacé par B- AGENCE IMMOBILIERE et pour activités suivantes: Vente des parcelles et terrains, location des voitures;

- Changé le siège social de la société qui se situe, désormais, au Camp Elf, Zone industrielle n°8, B.P: 1928, au lieu de: Avenue Schœlcher n°147, B.P: 5949;

- Mise à jour des statuts de la société suite aux diverses modifications, de sorte qu'elle soit, désormais, une Société A responsabilité Limitée Unipersonnelle avec pour gérant et unique associé, Monsieur Josély MANKOU-NGOLO.

En conséquence, un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été obtenu, le 20 Mai 2011, sous le n°11 B 2267.

Pour avis
 Maître Anicet MACAYA-BALHOU
 Le Notaire

ANNONCE LEGALE

Sur convocation des liquidateurs, les associés de la société ICOO WOOD en liquidation, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le 26/09/ 2012.

Ils ont:

- Approuvé les comptes de la liquidation;
- Donné quitus aux liquidateurs de l'accomplissement de leur mission;
- Clôturé la liquidation;
- Donné pleins pouvoirs au Cabinet SOCEC pour solliciter la radiation de la société ICOO WOOD du registre de commerce et du crédit mobilier.

N.B. La radiation a été obtenue, le 28/09/ 2012.

Pour insertion

CAPPED
 Caisse de Participation à la Promotion des Entrepreneurs et à leur Développement

FINANCE SOLIDAIRE

CREDIT SCOLAIRE
 La CAPPED vous accompagne pour la rentrée scolaire.

Pour mieux faire face aux besoins de la rentrée scolaire, la CAPPED vous facilite l'achat des fournitures

Pour plus d'informations, rapprochez vous de nos agences

CAPPED Brazzaville Agence siège tel:04 487 69 88 Agence Ouénzé tel:04 466 25 18 Agence Commission tel:04 410 88 64 Agence Mikalou tel:04 438 10 92 Agence Mfilou tel:04 410 29 40	CAPPED Pointe Noire Agence Tiétié tel:04 430 98 29 Agence Grand Marché tel:04 487 73 39	CAPPED Dolisie tel: 04 488 94 69	CAPPED Ouesso tel:04 493 59 50
---	---	-------------------------------------	-----------------------------------

LA FINANCE SOLIDAIRE

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU,
 Sise à l'immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
 19, Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
 B.P: 4171; Tél.: (242) 06.660.81.10; E-mail:noëlmountou@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux octobre deux mil douze, enregistré le quatre octobre de la même année, folio 111/8 n°749, le Notaire soussigné a reçu les statuts de ta société dénommée «LORDSON CONGO, Société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, 71, Avenue Barthélemy BOGANDA, Centre-Ville, B.P: 540;

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- Prestation de services: Location du personnel On/offshore;
- Bâtiment.

Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement.

La gérance est assurée par Monsieur Franck Sidney MAKOUBA, pour une durée illimitée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/12 B 344.

Pour avis
 Maître Noël MOUNTOU
 Le Notaire

Programme «Un enfant, un avenir» de Chevron Congo

Initiative réussie de renforcement des capacités scolaires des élèves à Pointe-Noire

Dans le cadre de son engagement communautaire à travers le volet «Education», la société pétrolière Chevron Congo a initié, du 23 juillet au 14 septembre 2012, un programme de renforcement des capacités scolaires des élèves de Pointe-Noire, sous le thème: «Un enfant, un avenir». 210 élèves de différents collèges et lycées ont bénéficié de ce projet réalisé en partenariat avec le Lions Club Concorde, l'O.n.g Renatura et la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

«Je suis fier d'avoir suivi ces cours de rattrapage. C'était, pour moi, une occasion de combler mes lacunes. Maintenant, j'ai compris les chapitres

exhibant fièrement son kit scolaire, son certificat de participation en mains. C'était le 6 octobre 2012, à l'Espace du Trentenaire, à Pointe-Noire, à



Un échantillon des élèves bénéficiaires, en compagnie des responsables des organismes partenaires dans l'organisation du programme

mental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, ce projet a été une véritable réussite, tant du point de vue de l'assiduité des élèves, de la qualité du travail, que de l'engagement des enseignants. Tous ont travaillé dans un esprit d'abnégation et de sacrifice.

De ce fait, Jean-Baptiste Sitou a salué cette initiative de la société Chevron, qui s'est engagée dans ce programme «Un enfant, un avenir», pour l'appui au système éducatif national. Ce qui, une fois de plus, con-

firme le caractère d'entreprise citoyenne de Chevron Congo, une société soucieuse de l'environnement social dans lequel elle évolue.

La réussite de ce programme témoigne aussi de l'intérêt de travailler en partenariat, pour parvenir à des résultats probants. En témoigne, pour le cas précis de ce projet, le partenariat établi entre Chevron Congo, la Direction départementale de l'enseignement de Pointe-Noire, l'O.n.g Renatura et le Lions Club Concorde de Pointe-Noire. «Un enfant, un avenir» a, d'ailleurs, permis au

Lions Club Concorde de préparer l'implantation de son propre programme au bénéfice des élèves de Pointe-Noire, a révélé Théophile Ganga, «Immédiate past president» du Lions Club Concorde. Ce partenariat a, donc, été utile, à plus d'un titre.

C'est donc avec une légitime fierté que Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles à Chevron Congo, s'est félicitée d'avoir pu organiser ce programme de renforcement des capacités scolaires au cours duquel les étudiants,

sélectionnés sur leur mérite académique, ont suivi des cours de français, de mathématiques et d'anglais, pendant les vacances scolaires. «L'éducation figure parmi les stratégies clés de Chevron. Au Congo, comme dans tous les autres pays où nous opérons, nos programmes, dans ce secteur, visent à faciliter l'accès à l'éducation des jeunes, comme des professionnels, et à renforcer les capacités d'apprentissage qui permettront aux jeunes d'aujourd'hui de devenir des adultes compétents de demain», a expliqué Katia Mounthault-Tatu.

Exprimant sa gratitude aux parents qui ont permis à leurs enfants de participer à ce programme, la directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo leur a déclaré: «Vous démontrez ainsi votre engagement à faire de l'excellence, la pièce maîtresse de l'éducation de vos enfants». Aux encadreurs, elle leur a indiqué qu'en guidant et écoutant les enfants, ils venaient, là, «de semer les graines qui, demain, construiront la nouvelle génération de femmes et d'hommes de notre nation». Rendez-vous a été pris l'année prochaine, pour une nouvelle édition de ce programme, avec davantage de réussite.



Les organisateurs et les enseignants formateurs.

qui me paraissaient difficiles. Cette année, je vais, donc, cartonner plus fort, surtout que Chevron m'a offert un sac scolaire avec tous les livres nécessaires», a confié Ruth Mvouama, une élève du collège Pierre Tchicaya de Boampire,

l'occasion de la cérémonie de clôture de la première édition de ce programme. Pour un coup d'essai, c'était, plutôt, un coup de maître, dirait-on, au regard des résultats obtenus. En effet, de l'avis de Jean-Baptiste Sitou, directeur départe-

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST procède au recrutement de:

Titre du poste: Comptable

Lieu d'affectation: Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat à durée déterminée: 07 mois renouvelable

1- Missions:

Sous la supervision du Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administratif, le Comptable aura pour missions d'assurer la bonne gestion administrative, financière, comptable et budgétaire d'AAISC/AMSCO, conformément aux plans d'actions des projets et aux engagements contractés avec les différents partenaires.

2- Qualification et expérience acquise:

- Avoir un BTS/DUT en comptabilité;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans dans la gestion comptable des entreprises ou des Organisations non gouvernementales (ONG) ou les programmes similaires;
- Avoir une bonne maîtrise du système comptable OHADA;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint...).

Une maîtrise des logiciels (Sage Saari, Tompro...) serait un atout.

3- Conditions:

- Etre ressortissant d'un Etat membre de la CEMAC;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général, et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;
- Avoir un intérêt pour les questions de développement, en général, et de l'organisation des systèmes de santé dans les pays en développement;
- Avoir un intérêt pour les questions d'intégration régionale et particulièrement l'intégration en zone CEMAC;
- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre capable et disposé à effectuer des déplacements dans des zones d'accès difficile et en zone rurale et dans les pays de la CEMAC;
- Etre d'une bonne moralité et n'avoir pas été condamné dans son pays d'origine ou au Congo;

- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre d'une bonne moralité;
- Etre disponible pour tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de l'AAISC;
 - Un curriculum vitae;
 - Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité, d'un passeport et d'une carte de séjour en cours de validité;
 - Une lettre de motivation;
 - Une copie du/des diplôme (s);
 - Des certificats de travail attestant les nombre d'années d'expériences.
- 5- Procédures de recrutement:
- Présélection sur dossier;
 - Test écrit;
 - Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto, quartier Télévision, Makélékélé - Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers:

Elle est fixée, au plus tard, le 22 octobre 2012, à 14h00.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Violence dans les stades congolais

Pour L.A. Opimbat, assez et ça suffit!

La violence dans les stades était le socle de la communication du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, mardi 9 octobre 2012, au salon VIP du Stade Massamba-Débat, au mouvement sportif national, notamment les dirigeants du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) et ceux des différentes fédérations sportives nationales. Cette rencontre a été convoquée après les incidents du match Diablos-Noirs-Inter Club (1-1), dimanche 7 octobre, au cours duquel des projectiles divers avaient volé des gradins de Diablos-Noirs, en direction de la pelouse. En réalité, ces incidents sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le 2 septembre, déjà, le match Etoile du Congo-CARA était émaillé d'incidents analogues et d'amendes. Ces actes pourraient contribuer à discréditer le sport congolais, sur le plan international. Avec le ris-



Une vue des gradins du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville.

que majeur, selon Léon Alfred Opimbat, «de perdre le bénéfice d'organiser les compétitions internationales.» Notre pays, «qui est engagé dans le processus d'organisation des Jeux africains de 2015, doit présenter une bonne image aux yeux du monde. Il gagnerait à être exemplaire dans la réponse à donner au cahier des

charges et dans le comportement de chaque citoyen», a-t-il déclaré. Pour éviter que ne se reproduisent de tels actes, Léon Alfred Opimbat a décidé de prendre le taureau par les cornes. Tapant du poing sur la table, il a demandé aux acteurs directs du mouvement sportif «de prendre toutes leur responsabilité, afin de met-

tre fin aux actes de vandalisme constatés, ces derniers temps, dans les stades». Pour tout dire, ils doivent «proscrire à jamais» ces actes, «toutes disciplines confondues», «discipliner leurs troupes, pour ne pas contraindre l'Etat à prendre les siennes», a conclu le ministre. Cela passe, évidemment, par une sensibilisation préalable des supporters. Et aussi, par l'indispensable mise en place d'un arsenal juridique répressif visant à sortir des stades les délinquants, les casseurs. Aucune violence n'est excusable. Il faut, donc, nettoyer notre sport de ladite violence.

La balle est, maintenant, dans le camp du mouvement sportif, qui a planché, jeudi 12 octobre, sur la communication du ministre, sous l'impulsion du président du C.n.o.s.c, Raymond Ibata.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Ballack, fin de carrière!

L'ancien milieu de terrain et capitaine de l'équipe nationale d'Allemagne, Michael Ballack, ne rehaussera plus les crampons. Sa décision d'abandonner le football est irrévocable.

Michael Ballack connaissait des moments assez troubles au Bayern Leverkusen, où il avait fait un come-back, pour reprendre sa marche en avant, après une triste expérience passée à Chelsea, en Angleterre, entre 2006 et 2009. Il avait, notamment, perdu la confiance de son entraîneur, au point d'être relégué sur le banc de touche, durant de nombreux mois.

En juillet 2012, la situation se compliquait pour Ballack. Il est en fin de contrat avec le club allemand du Bayern Leverkusen qui refuse de lui accorder une prolongation de contrat, alors que ce dernier avait déboursé une somme de 3,6 millions d'euros pour s'attacher ses services. Michael Ballack est, donc, libre de tout contrat. Les rumeurs l'ont, de ce fait, annoncé en MLS (Major League Soccer), aux Etats-Unis d'Amérique, et plus précisément au Chicago Fire. Mais rien ne sera fait. Finalement, celui qui, autrefois, faisait les beaux temps du football allemand décide d'arrêter avec le football. Pour quel palmarès? Jamais vainqueur d'une compétition majeure, il apparaît comme un Poulidor du football: finaliste de la Coupe du monde 2002, finaliste de l'Euro 2008, troisième de la Coupe des confédérations et troisième de la Coupe du monde 2006. Donc, jamais vainqueur! Mais, il a été footballeur allemand de l'année (2002, 2003, 2005) et meilleur milieu de terrain européen (2001-2002).



Hordel BIAKORO.

Confédération africaine de handball

Le Congo honoré par l'élection de Charles Omboumahou

Le Congolais Charles Omboumahou a été élu, mercredi 3 octobre 2012, à Ouagadougou, au 18^{ème} congrès ordinaire, nouveau secrétaire général de la CAHB (Confédération africaine de handball), en remplacement de la Gabonaise Nicole Asselé, qu'il a battu par 27 voix contre 12.

Charles Omboumahou, qui fut président de la Fédération congolaise de handball, de 2005 à 2009, était, jusque-là, président de la zone 4. Il est le deuxième Congolais, après Kitsadi Zorino, à occuper cette haute fonction, à la CAHB. Son élection honore son pays, le Congo, qui a parrainé sa candidature à ce poste qui fait de lui la cheville ouvrière de l'institution.

De retour du Burkina Faso, le mouvement sportif congolais, dans son ensemble, lui a réservé un accueil, lundi 8 octobre, au cours d'une réception en son honneur, présidée par le ministre des



Charles Omboumahou.

sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Le ministre a exprimé, au nom du président de la République et du gouvernement, la joie du pays de voir Charles Omboumahou «être

élu de belle manière». Puis, il a loué la volonté, la prestance et le savoir-faire de l'élu congolais. Quant à sa réussite, dans sa mission, le ministre est optimiste. «Je vous en sais tout à fait capable, compte tenu de votre parcours et fort de votre expérience», a-t-il déclaré.

Charles Omboumahou a, ensuite, animé sa première conférence de presse, dans un hôtel, à Poto-Poto. Pour remercier, d'abord, le gouvernement et la Fécohand, de leur soutien, et dire, ensuite, qu'il n'a pas de programme particulier. Il n'apportera que sa touche particulière dans la mise «en musique du programme et de l'action du comité exécutif de la CAHB, et pour le bon fonctionnement des organes de la CAHB. Dans le strict respect de ses statuts et règlements». Il place son mandat sous le signe de la probité morale et de la rigueur.

Jean ZENGABIO

Football national

Mercredi 10 octobre 2012. Deux matchs avancés de la 23^{ème} journée du championnat national. J.S.T-A.S Police, en lever de rideau. Pendant une heure, ils cafouillent. Aucune entreprise n'aboutit. Mais, à la 61^{ème} minute, en concluant, victorieusement, Berniche Embana permet à l'A.S Police de l'emporter par 1-0. Larmes et tristesse, côté J.S.T. Sur ces entrefaites, CARA et A.C.M font irruption sur la pelouse, pour le deuxième match. Dès la 4^{ème} minute, l'Aiglon Gedson Balekita propulse, de la tête, le ballon dans la cage adverse: 1-0. Benchou Ngoma ajoute le deuxième but (38^{ème}). Et malgré la réduction du score, par Raser Koba (76^{ème}), d'un maître tir, Balekita ôte tout espoir d'éventuel match nul, en clouant, encore, de la tête, le portier d'A.C.M (3-1). En match en retard de la 22^{ème} journée, au Stade municipal de Pointe-Noire, l'A.C Léopards de Dolisie bat Pigeon vert (2-1).

G.M.

Football

L'arbitrage au centre d'un séminaire

Il se déroule, du mardi 9 au 13 octobre 2012, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités des arbitres d'élite, dont l'objectif est double: relever les performances des arbitres locaux et faire une prospection des arbitres sélectionnables pour les compétitions internationales.

Organisé par la Fédération congolaise de football, ce séminaire est placé sous l'égide de la Fifa (Fédération internationale de football association). Le directeur général des sports, Bienvenu Emile Bakalé, l'a ouvert, solennellement. Et il est animé par un trio d'experts, notamment, le Gabonais Alain Pierre Mounguengui, qui en est le coordonnateur principal, le Camerounais Augustin Djoya et le Congolais (de R.D.Congo) Dawili Sebutu. Le cours passera en revue, entre autres, les amendements aux lois



Des arbitres montrant un enthousiasme pendant une séance d'échange très animée avec les experts. (Ph. Rogalvy)

de jeu, la pratique sur les lois 11 et 12, la simulation, la gestion des blessés. Pour conclure par l'évaluation du test physique. Ce stage arrive au moment où l'arbitrage congolais de football

fait débat. Les membres de cette corporation sont vilipendés, à tort ou à raison, par les férus de football. Et dans son allocution d'usage, à l'ouverture, Alain Pierre Mounguengui leur a apporté de

l'eau au moulin. Il constate, lui aussi, le recul de l'arbitrage congolais.

Il y a bien longtemps, a-t-il dit, qu'on a entendu le nom d'un arbitre congolais dans une rencontre importante de football, en citant quelques anciens qui ont fait honneur au sifflet congolais.

Peut-être que la corruption est passée par-là. Alain Mounguengui a conseillé les arbitres congolais encore en activité de tourner le dos à cette pratique, parce qu'on peut bien gagner autrement sa vie, dans l'arbitrage. «Il y a un bon pactole, 500 dollars par jour, quand on est désigné pour officier les matchs internationaux. Des arbitres internationaux sont devenus Hommes d'affaires, en faisant, honnêtement, leur métier», a-t-il déclaré.

Espérons qu'après le cours qu'ils suivent, actuellement, les arbitres congolais vont booster leur niveau, sinon ils se verront, eux-mêmes, distribuer des cartons... d'expulsion.

G.M.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Alter + Join!



sure we can

Nouveau Logo,
Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03
www.tn.fr www.gxinternational.net